

1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2021

**DOSSIER**

## **L'ÉCOTOURISME EN ARDENNE, NOUVELLE ÉTUDE UNIVERSITAIRE SUR LA FONCTION RÉCRÉATIVE DE LA FORÊT ET DES ESPACES NATURELS**

**(PROJET INTERREG AGRETA)**

Étangs de Cendron © Momignies

4



**REGARD  
FORESTIER**  
L'EAU, L'OR BLEU  
AU MILIEU  
DE L'OR VERT



6

**RÉSEAU  
FORÊT**  
LES FORÊTS  
D'ARDENNE,  
10 ANS DÉJÀ



28

**RÉSEAU PIERRE**  
ROCHE ORNEMENTALE  
WALLONNE ET CRISE  
SANITAIRE, QUELS EFFETS  
DIRECTS ET INDIRECTS ?

Réalisées par :



**Ressources Naturelles**  
**Développement asbl**

Rue de la Fontaine, 17C  
B-6900 Marche-en-Famenne  
Tél. 084 32 08 40  
Fax 084 32 08 59  
E-mail : info@rnd.be

**Équipe de rédaction :**

Diego Bertrand  
Jérémy Deprez  
Marie-Caroline Detroz  
Valérie Doutrelepont  
Pauline Gillet  
Nadine Godet  
Cindy Lamamy  
Manon Lozet  
Coraline Sambon  
Johan Simon  
Pierre Warzée

**Contribution extérieure :**

Eric Letombe  
Jacques Rondeux  
Francis Tourneur

**Graphisme :**

Punch Communication

**Avec le soutien financier de :**



Toute reproduction, même partielle, des textes et des documents de ce numéro est soumise à l'approbation préalable de la rédaction.

Photos : © RND sauf indication contraire



**Interreg**  
Grande Région | CroRegion  
AGRETA



# ÉDITO

## L'ÉCOTOURISME EN ARDENNE, UNE ÉTUDE D'UNE AMPLÉUR INÉDITE (PROJET INTERREG GRANDE RÉGION-AGRETA)

La forêt ! elle n'a jamais été autant célébrée et fréquentée que ces dernières années ... En cette période de Covid, on a même parlé de « surfréquentation » en forêt. A tel point, qu'on a dû ponctuellement fermer certains accès et qu'il a fallu rappeler à plusieurs reprises l'importance de préserver cet écosystème fragile.

C'est dans ce contexte, que je tiens à attirer votre attention sur une étude scientifique de grande ampleur consacrée à l'écotourisme en Ardenne.

Bien entendu, l'intérêt pour la fonction récréative de la forêt wallonne ne date pas d'aujourd'hui. En effet, c'est en 2008 que le Ministre Benoit Lutgen a confié à Daniel Bodson, professeur à l'UCL, la mission d'élaborer une stratégie de valorisation touristique de nos massifs forestiers et il financera, à partir de 2010 la mise en œuvre de cette stratégie. C'est le projet *Les Forêts d'Ardenne* toujours en cours dont nous dressons le bilan dans ce numéro.

Mais le temps a passé et des scientifiques ont estimé qu'il fallait à nouveau s'interroger sur la fonction récréative de nos espaces naturels et plus précisément sur l'écotourisme en Ardenne. Le Professeur Dufrêne, expert bien connu du patrimoine biologique à l'ULG Agrobiotech Gembloux coordonne l'étude qu'il mène avec deux chercheuses de son équipe - Johanna Breyne et Soraya Chaer, bio ingénieures - et un spécialiste de l'économie de l'environnement, Jens Abildtrup, de l'INRAE (F).

Outre l'analyse des différents usages récréatifs de la forêt et des autres espaces naturels et leur estimation économique, cette nouvelle étude s'intéresse au développement de ces usages en les croisant avec les attentes des touristes, des visiteurs, des habitants et avec leurs demandes - attestées par les enquêtes - pour le côté sauvage de la nature et pour une plus forte *naturalité* de la forêt.

J'ai chargé RND, partenaire opérationnel des universités dans cette étude et dans le projet Agreta, d'en assurer la promotion. A partir de ce numéro et dans les prochains trimestriels, les Infos de RND consacreront 5 dossiers successifs à cette étude composée de 5 rapports. Les trois premiers rapports, déjà parus - ils sont illustrés ci-dessus en médaillon - traitent des attentes des consommateurs et des opérateurs touristiques tandis que les deux derniers - en cours d'élaboration - porteront sur l'évaluation économique de l'écotourisme en Ardenne et sur l'estimation touristique dans les espaces naturels ardennais via les nouvelles technologies. Pour ceux qui souhaiteraient télécharger les dossiers parus, je les renvoie au site web Agreta :

<http://interreg.visitardenne.com/index.php/fr/agreta/agreta-actu/323-action-3-deux-nouveaux-rapports-disponibles-aktion-3-zwei-neue-berichte-verfugbar>

Cette étude sur l'Écotourisme en Ardenne vise *in fine* à préserver la forêt wallonne, une forêt qui doit continuer de nous accueillir. C'est pourquoi j'invite vraiment chacun d'entre vous à s'emparer de ses résultats et à réfléchir aux liens qui nous unissent à elle.

Bonne lecture,

**Le Président**  
**André BOUCHAT**

### L'ECOTOURISME EN ARDENNE 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE

# 10

Nous traitons souvent dans ce magazine de la fonction récréative de la forêt mais qu'entendons-nous par-là ? S'agit-il simplement de l'usage récréatif par notre société de nos espaces forestiers ? C'est bien plus complexe que ça ! Une étude scientifique aborde pour la 1<sup>ère</sup> fois en Wallonie cette évolution au travers d'une enquête de grande ampleur visant à qualifier et quantifier cette fonction récréative, à mesurer quelle place elle occupe parmi les autres fonctions, quelle gestion elle nécessite, qui sont les visiteurs, que viennent-ils y faire, quelles sont leurs attentes ou leur perception du milieu, quelle est sa valeur économique, son impact au niveau du biotope ? ...



## RÉSEAU FORÊT

### 4 L'EAU, OR BLEU NICHÉ AU SEIN D'UN OR VERT



Un bien ou service étroitement lié à la forêt qui doit aussi faire l'objet de toute notre attention est incontestablement l'eau. Force est de constater qu'il est surtout évoqué en cas de pénurie ou d'absence de précipitations affectant la croissance des arbres et pouvant mettre des plantations et peuplements en péril. Or la forêt est aussi une source très importante d'eau alimentaire de qualité. En quoi la forêt remplit-elle ce rôle peu souvent évoqué et dans quelles conditions ?

### 6 « LES FORÊTS D'ARDENNE », 10 ANS DÉJÀ



En 2010, le Gouvernement Wallon se dote d'une stratégie pour valoriser la fonction récréative de la forêt. Tandis que RND se voit confier la mission de coordination et de communication, quatre structures d'animation des Massifs Forestiers - La Grande Forêt d'Anlier, La Forêt du Pays de Chimay, La Grande Forêt de Saint-Hubert et La Forêt de la Semois et de la Houille - sont chargées de la mise en œuvre de cette stratégie sur leur territoire respectif. Quel bilan tirer après 10 ans ?

### 18 LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES : DEUX APPLICATIONS SUR LE TERRAIN



Les services écosystémiques, on en a déjà parlé dans ces Infos. Notamment en 2017. Le temps passe mais cette notion fait toujours un peu peur. Il faut « la désacraliser et la sortir de la sphère scientifique, permettre son utilisation à des fins de vulgarisation et de communication » nous dit Marie Pairon.

### 22 ÉCONOMIE FILIÈRE BOIS : BILAN D'UNE ANNÉE DE CRISE



Curieusement, dans le contexte de la pandémie du Corona où de nombreux secteurs ont souffert des conséquences de mesures de restriction, le bilan économique 2020 dans la filière bois forêt est comparable à celui de 2019. Les propriétaires forestiers, surtout de pessières, restent les grands perdants, tandis que les transformateurs ont eu l'opportunité de rentabiliser leurs installations. La présence de transformateurs de premier plan sur le territoire est un atout majeur pour la région.

### 30 ESSENCES FORESTIÈRES : LE MERISIER



L'ancêtre de nos cerisiers actuels, le merisier, originaire d'Europe et d'Afrique du Nord, est indigène en Belgique. Présentant un intérêt pour la biodiversité, il se trouve de manière disséminée au sein de nos forêts mais quasi pas en Ardenne. C'est un arbre qui aime la lumière et la chaleur, les sols calcaires, les versants sud, les sols riches ... Son bois est très apprécié en menuiserie et en ébénisterie.

### 28 ROCHE ORNEMENTALE WALLONNE ET CRISE SANITAIRE, QUELS EFFETS DIRECTS ET INDIRECTS ?



La crise sanitaire d'une gravité sans guère de précédent affecte le monde depuis plus d'un an maintenant, bouleversant nos vies quotidiennes et impactant sans doute durablement le fonctionnement même de notre société. On nous prédit pour les années à venir des conséquences importantes sur le plan économique, avec d'inévitables retombées sociales à tous les niveaux. Comment le secteur de la roche ornementale en Wallonie se comporte-t-il dans cette tourmente ?

## RÉSEAU BOIS

### 24 GUITARE REBEL DU HAUT DE GAMME AVEC DU BOIS DE RÉCUPÉRATION



Fasciné par la récupération de matériaux, Augustin JORIS fabrique des guitares haut de gamme avec le bois que lui fournit la Ressourcerie de Namur. Nous avons rencontré pour vous, cet artiste hors du commun qui fabrique des guitares depuis l'âge de 16 ans.

### 26 NOS ACTIONS POUR LA FILIÈRE BOIS



Malgré le covid, RND et ses partenaires ont décidé de programmer, pour 2021, deux actions qui ne manqueront pas de vous intéresser : « Les Rencontres Filières Bois » le 7 mai prochain et les Rencontres d'affaires « Mon bois, Ma scierie » le 18 juin.

## VÉGÉBUILD

EN SUPPLÉMENT - N°1

### RELAIS D'INFORMATION SUR LES MATÉRIAUX BIO-SOURCÉS

Retrouvez une sélection de bâtiments inspirants, d'éco-produits innovants/design et de recherches réalisées dans le domaine des matériaux biosourcés, des fibres naturelles, ...



# L'EAU, OR BLEU NICHÉ AU SEIN D'UN OR VERT

**D**e nos jours lorsqu'on évoque la forêt c'est malheureusement pour rappeler les perturbations (tempêtes, incendies, maladies) dont elle est l'objet mais heureusement aussi pour mettre en lumière ses multiples fonctions ou rôles en matière d'atténuation des conséquences de risques comme celui du réchauffement climatique. C'est également pour rappeler le gisement de matières ligneuses et de ressources naturelles renouvelables qu'en principe elle constitue ou encore pour évoquer son gigantesque réservoir de biodiversité et ses atouts en matière de récréation. Un bien ou service étroitement lié à la forêt qui doit aussi faire l'objet de toute notre attention est incontestablement l'eau. Force est de constater qu'il est surtout évoqué en cas de pénurie ou d'absence de précipitations affectant la croissance des arbres et pouvant mettre des plantations et peuplements en péril. Or la forêt est aussi une source très importante d'eau alimentaire de qualité. En quoi la forêt remplit-elle ce rôle peu souvent évoqué et dans quelles conditions ? Quels types de mesures convient-il d'adopter pour s'assurer de sa disponibilité au cours du temps. Voilà bien un sujet en phase avec la problématique des comptes du patrimoine ou encore de l'évaluation des biens réputés non-marchands de l'espace forestier (principalement récréation, biodiversité) même si l'eau rentre dans la catégorie des biens « circulants » propriété de tous, contrairement au bois produit sur une parcelle forestière strictement délimitée et ayant un propriétaire identifiable.



Professeur ordinaire émérite rattaché à l'Université de Liège - Gembloux Agro-Bio Tech, Jacques Rondeux a consacré toute sa vie au développement de notre patrimoine forestier.

## LE FLUX DE L'EAU EN FORÊT

La pluie qui tombe sur une surface boisée composée de ligneux et de végétaux herbacés est d'abord pour partie captée par le couvert pour ensuite être évaporée dans l'atmosphère et en quantité assez importante (de l'ordre du quart) mais bien évidemment en fonction de l'intensité et de la durée de la précipitation, de l'essence ou de l'espèce végétale et de la densité de son couvert. Pour la partie restante qui atteint le sol il faut distinguer plusieurs situations : celle qui humidifie la surface et est aussi évaporée, celle qui ruisselle et alimente les cours d'eau, celle qui s'infiltre et d'autant plus facilement que le sol est meuble pour être captée par les racines des éléments arborés et autres composantes végétales qui, par la transpiration, la renverra dans l'atmosphère. Reste le surplus qui en cas de saturation du sol circule en profondeur et rejoint la nappe aquifère.

Le cycle de l'eau est donc la résultante de l'eau qui entre et de celle qui sort de la forêt. Par évapotranspiration, vocable si souvent utilisé à propos du fonctionnement d'un écosystème végétal, on entend les quantités d'eau qui retournent dans l'atmosphère par évaporation ou par la transpiration des éléments végétaux. Les quantités d'eau concernées par les flux évoqués dépendent donc largement non seulement des espèces végétales, de la nature et de la structure du couvert, mais aussi des facteurs climatiques et topographiques.

## FORÊT ET RESSOURCE EN EAU

Le cycle hydrologique et la forêt participent de plusieurs interactions. En voici quelques-unes utiles à rappeler. La forêt est plus forte consommatrice d'eau que d'autres écosystèmes. On avance des chiffres variant de 3.000 à 4.000 m<sup>3</sup> en hêtraies ou encore de ma-

“  
LA FORÊT A  
GLOBALEMENT  
UN IMPACT POSITIF  
SUR LA QUALITÉ  
DE L'EAU.”

nière plus générale de l'ordre de 300 à 3.000 m<sup>3</sup> pour fabriquer 1 m<sup>3</sup> de bois. La couverture forestière capte la pluie et diminue son impact en matière d'érosion des sols. Cette dernière est également limitée par les sols forestiers eux-mêmes normalement riches en matière organique et à porosité importante permettant l'infiltration de l'eau en profondeur. En général les forêts ont tendance à réduire les débits d'étiage et participent de la régulation des inondations mais de manière limitée lors de précipitations violentes.

En milieux ruraux les forêts jouent un rôle de dépollution des eaux comportant d'importantes quantités de nitrates en provenance des cultures voisines. Les forêts *alluviales* et les *ripisylves* (forêts colonisant les rives de cours d'eau) jouent un rôle déterminant pour la qualité de la ressource aquatique. Lorsque leur système racinaire est en contact avec des eaux chargées de polluants, ces forêts peuvent avoir une fonction épuratrice expliquée par : la filtration des nitrates, phosphates, potassium ou de certains éléments toxiques, l'absorption par les micro-organismes du sol et les végétaux présents, des conditions bénéfiques à la dénitrification microbienne.

En Région wallonne les zones forestières, naturelles et d'espaces verts abritent 720 captages, soit aussi 48,6% des captages de distribution publique et destinés à l'emballage confondu (source SWDE). Une gestion forestière adaptée est menée de manière rigoureuse aux alentours des prises d'eau (un périmètre de protection comporte un ensemble de mesures à respecter liées à la sylviculture et au passage d'engins).



Zones de captage d'eau en site forestier

Le rôle de la forêt sur la qualité même de la ressource en eau, *plus particulièrement potable*, peut évidemment être valorisé par des modes de gestion sylvicoles. On citera entre autres les interventions destinées à maintenir les peuplements et les sols en bonne santé (tendre vers la meilleure adéquation possible sol-essence, éviter les dépérissements massifs), à favoriser les mélanges (certaines essences surtout résineuses peuvent contribuer à l'acidification de l'eau et davantage dans le cas de sols naturellement acides). Ce rôle peut aussi être perturbé, on pense ici aux coupes à blanc qui entraînent généralement une minéralisation plus forte de la litière et à l'exploitation forestière mettant en œuvre l'utilisation parfois mal contrôlée de gros engins occasionnant le tassement du sol et provoquant des accidents de turbidité.

*La forêt a besoin d'eau et l'eau a besoin de la forêt. C'est évidemment un raccourci. Tout porte à croire qu'une eau de qualité à haute potabilité est celle qui trouve sa source en milieu forestier (comparé à d'autres milieux davantage investis par l'homme) et qui y est captée. L'eau est indispensable à la vie des arbres et de tous les organismes impliqués dans le fonctionnement des écosystèmes forestiers. L'eau est le conducteur de substances nutritives, minérales ou organiques indispensables à la vie et à la croissance des plantes.*

## LES FORÊTS JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL POUR LES RESSOURCES EN EAU

Outre leur capacité de rétention du carbone, les forêts remplissent en effet de nombreuses fonctions écosystémiques, dont la moindre n'est pas leur rôle dans la disponibilité des ressources en eau, à la fois du point de vue de la quantité et de la qualité de celles-ci. Dès lors, la disparition des forêts contribue à rendre plus aigus les phénomènes de sécheresse liés au changement climatique. Lutter contre la déforestation n'est donc pas seulement une question de réduction des émissions, mais également d'adaptation au changement climatique, car le maintien d'une couverture forestière peut contrecarrer des effets néfastes comme la sécheresse ou les risques d'inondations.

Le premier effet bénéfique des forêts est d'améliorer la disponibilité de l'eau. On estime que 75 % des ressources en eau douce au niveau mondial proviennent d'une zone de captage boisée. Les racines des arbres font que les sols ont une plus grande capacité de rétention de l'eau issue des précipitations, ce qui

entraîne une meilleure recharge des aquifères ainsi qu'une régulation du débit des cours d'eau tout au long de l'année, rendant les périodes sans pluie moins dommageables. D'autre part, les forêts favorisent les précipitations à travers l'évapotranspiration. Il a été observé, par exemple, que la déforestation de l'Amazonie tendait à causer une baisse des précipitations dans la région, d'où en retour une menace plus grande pour la forêt restante. 40 % de la forêt amazonienne pourrait ainsi être remplacée à terme, même si la déforestation s'arrêtait, par un écosystème plus résistant à la sécheresse, à la hausse des températures et aux incendies. Cette transformation entraînerait en retour une baisse du carbone stocké dans la végétation.

## ET AUSSI POUR LEUR QUALITÉ

La qualité de l'eau, en particulier potable, est déterminée par des critères bactériologiques (absence de pathogènes ou d'éléments polluants), physiques (principalement la turbidité liée aux particules solides en suspension pouvant affecter la couleur) et chimiques (pH, teneur en éléments minéraux, etc.).

La forêt a globalement un impact positif sur la qualité de l'eau, non seulement du fait du fonctionnement spécifique des écosystèmes forestiers car la forte activité biologique des sols forestiers joue un rôle capital pour une bonne qualité d'eau mais aussi de la gestion forestière pratiquée qui protège mieux la ressource que les autres activités humaines présentant davantage de risques (traitements phytosanitaires, fertilisation, mise à nu ou imperméabilisation des sols...).

On notera aussi que les eaux infiltrées sous forêt ont une faible teneur en nitrates. A titre d'exemple, en Lorraine, des études menées sur les eaux sous-racinaires, pour différents types d'occupation du sol, ont révélé que l'eau issue de la forêt contient moins de 5 mg/l de nitrates alors que plus de 50 mg/l sont couramment dépassés en grandes cultures.

Pour fixer les idées les teneurs en nitrates suivantes (mg/l) ont été observées : maïs fourrager : 126, céréales de printemps : 120, colza : 62, prairies temporaires : 28, pâtures : 31, prés de fauche : 19 et forêt : 2.

Il s'ensuit que des teneurs excessives en nitrates engendrent des coûts de traitement des eaux, voire l'abandon de captages destinés à l'eau potable. À l'échelle d'un bassin versant, la forêt assure ainsi un rôle de dilution des teneurs en nitrates excessives d'origine agricole. En Lorraine toujours et en bassins une étude a montré qu'un taux de boisement de 30 % permettrait de respecter les normes de potabilité pour les nitrates (moins de 50 mg/l).

### A retenir ...

Tout écosystème forestier doit être assuré d'une disponibilité en eau capable d'assurer le fonctionnement continu de l'ensemble de tous les processus biologiques et physiques.

Tout événement et a fortiori s'il perdure entraînant un stress hydrique peut considérablement perturber le fonctionnement et la résilience d'une forêt et sa capacité à fournir une eau de qualité. Une fois encore le spectre des changements climatiques est préoccupant car il touche l'économie en eau, facteur déterminant pour la vie de l'écosystème forestier et donc aussi pour l'ensemble des services et des biens qu'il procure.

# « LES FORÊTS D'ARDENNE », 10 ANS DÉJÀ

**E**n 2010, le Gouvernement Wallon se dote d'une stratégie pour valoriser la fonction récréative de la forêt. Tandis que RND se voit confier la mission de coordination et de communication, quatre structures d'animation des Massifs Forestiers - La Grande Forêt d'Anlier, La Forêt du Pays de Chimay, La Grande Forêt de Saint-Hubert et La Forêt de la Semois et de la Houille - sont chargées de la mise en œuvre de cette stratégie sur leur territoire respectif. Quel bilan tirer après 10 ans ?



© D. Ghaye

Voici, sous forme d'encarts, les éléments forts et moments marquants de ce projet.

## LES FORÊTS D'ARDENNE, C'EST :

- Un réseau de plus de 250 acteurs privés ou publics ;
- 33 communes partenaires ;
- Une quinzaine de nouveaux produits touristiques « forêt » ;
- 80 propositions ou offres de séjours « forêts » ;
- 15 séjours expériences 100% Forêts d'Ardenne ;
- Plus de 600 visiteurs quotidiens sur les différents sites web de la destination touristique ;
- Des milliers de fans Facebook et de followers Instagram
- Plus de 300 actions et supports de promotion (animations, conférences, presse, reportages, newsletters, affiches, flyers, brochures, dépliants, bâches, goodies, ...)
- Une cinquantaine d'évènements annuels (évènements, foires, salons, challenges sportifs...)
- Plus de 80 actions de mise en réseau (p'tits matins du tourisme, déjeunons tourisme, comités, groupes de travail, ...)

## UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET SUR-MESURE POUR AIDER LES ACTEURS TOURISTIQUES À CONSTRUIRE UNE OFFRE « FORÊT » RÉPONDANT AUX ATTENTES DES VISITEURS ET EN RESPECT DU MILIEU FORESTIER

Le tourisme est en continuel mouvement, les tendances du marché évoluent très vite et nos espaces forestiers accueillent un public de plus en plus vaste et varié. Tout cela nécessite de remettre souvent le projet en perspective pour prendre en compte les besoins et habitudes des visiteurs. Pour ce faire, RND a proposé aux acteurs touristiques membres du réseau, d'étoffer leurs offres, de se démarquer en proposant un séjour immersif forêt et porteur de sens au travers des « expériences Forêts d'Ardenne », et a mis à leur disposition une série d'outils spécifiques.

## 4 IDENTITÉS SPÉCIFIQUES DES FORÊTS D'ARDENNE MISES EN VALEUR PAR LES STRUCTURES D'ANIMATION DES MASSIFS

**1.**  
**La Forêt du Pays de Chimay**, nature préservée, authenticité et diversité. Le paradis des randonneurs, des aventuriers en herbe et, plus largement, de toute personne aimant à flâner dans des paysages somptueux à la découverte de la biodiversité environnante.

**2.**  
Au-delà de son patrimoine environnemental, le territoire de **La Grande Forêt d'Anlier** jouit de nombreux atouts propres au concept de « slow tourisme » : produits du terroir, villages authentiques et villes de caractère, patrimoine historique et architectural remarquable, grande diversité d'activités culturelles, ...

**3.**  
Située au cœur de l'Ardenne belge, **La Grande Forêt de Saint-Hubert** offre des paysages très variés où la forêt est omniprésente et la nature exceptionnelle. Par ailleurs, différents sites patrimoniaux rappellent aux visiteurs que ce territoire est riche d'un passé historique majestueux lié, entre autres, à la légende de Saint Hubert, saint patron de l'Ardenne et guérisseur de la rage.

**4.**  
**La Forêt de la Semois et de la Houille** est riche de son patrimoine naturel. Son offre touristique se développe autour des activités sportives et du tourisme aventure en forêt ce qu'il illustre le slogan fièrement porté par le Massif : « Se détendre, c'est aussi se surpasser ». Tous ces atouts font de la Forêt de la Semois et de la Houille un territoire "de nature et de défi" au potentiel incroyable.

## DES EXPÉRIENCES « SIGNATURE FORÊTS D'ARDENNE » RÉSULTATS DE NOTRE DÉMARCHÉ D'ACCOMPAGNEMENT

En 2018, Les Forêts d'Ardenne se sont donné pour objectif de proposer aux visiteurs des expériences uniques, garantissant de vivre une expérience sur mesure, unique, et colorée « Forêt ». Tout en tenant compte des nouvelles tendances de consommation touristique, nous nous sommes tournés vers le concept de l'Économie de l'Expérience que nous avons concrétisé sur le territoire de chacun des massifs.

Benchmarking, visites de terrain, organisations d'ateliers, accompagnement personnalisé, création d'outils méthodologiques, ... rythmeront les quelques mois précédant l'aboutissement et la création de 15 expériences « Signature Forêts d'Ardenne » en partenariat avec les Massifs Forestiers et les acteurs touristiques membres du réseau des Forêts d'Ardenne.

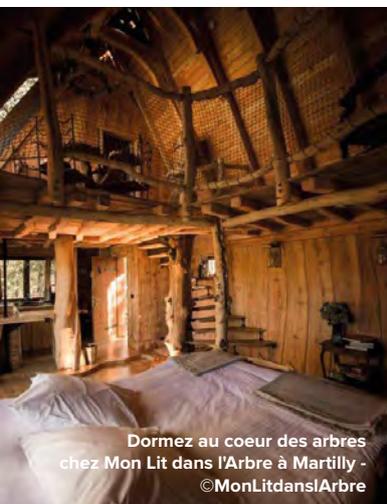
Découvrir le "Shinrin-yoku" ou bain de forêt, de nouvelles recettes à base d'ingrédients forestiers, passer une nuit à la belle étoile en cabane ou en bivouac ou encore dans une vieille bâtisse ardennaise à l'orée du bois... voilà quelques exemples d'expériences plus ressourçantes et inspirantes les unes que les autres à découvrir sur notre site internet.



**DONNER DU SENS  
À LA CONSOMMATION.  
ENCHANTER PAR  
LES ÉMOTIONS.  
DÉPASSER LES ATTENTES.  
VIVRE DES ACTIVITÉS  
MÉMORABLES**

....

Expérience intitulée :  
"Un verre de bulles sur l'étang  
du Domaine de Virelles" -  
©AquascopedeVirelles



Dormez au coeur des arbres  
chez Mon Lit dans l'Arbre à Martilly -  
©MonLitdanslArbre



Une nuit sous les étoiles dans un site d'exception - ©AquascopedeVirelles



La sylvothérapie, un voyage vers la nature et vers soi-même - ©D. Gahye



"La Daron", roulotte aménagée et décorée sur le thème de la forêt  
chez Arnocamp - ©Arnocamp



## UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION POUR ASSURER LA VISIBILITÉ DE LA DESTINATION TOURISTIQUE ET DES PRODUITS PROPOSÉS PAR LES MASSIFS

Pour délivrer un message clair, accrocheur, rêveur ... il faut une identité visuelle, une charte graphique. Une mascotte « Arduinna », déesse de la faune et des bois a aussi été créée. Déclinée sur les différents supports promotionnels réalisés par la coordination ainsi que par les massifs, cette identité facilement reconnaissable contribue à apporter cohérence et cohésion autour du projet.

Quant aux outils de communication, les nuanciers, les carnets, le site internet ... ils jalonnent les différentes étapes de la mise en œuvre du projet.

## LES PROJETS FORÊTS D'ARDENNE SE SONT DÉVELOPPÉS GRÂCE À LA RICHESSE DE SES PARTENARIATS AVEC DIFFÉRENTS ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Tout d'abord, des liens étroits se nouent avec **la Marque Ardenne**, qui porte les mêmes valeurs d'authenticité et de développement du tourisme « vert » que le projet « Forêts d'Ardenne ». Une communication partagée est assez vite mise en place pour assurer la visibilité de la destination et des expériences Forêts d'Ardenne sur le territoire transfrontalier.

Pour la promotion du projet, **Wallonie Belgique Tourisme** est aussi dans la boucle, relayant directement les offres et produits Forêts d'Ardenne sur son site, ses publications et le magazine Escapade.

En partenariat avec le **Commissariat Général au Tourisme**, des sessions sont organisées dans le cadre du programme Wallonie Destination Qualité afin d'inciter les membres du réseau des Forêts d'Ardenne à s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de leur activité.

Créé par **Inter Environnement en Wallonie**, et en concertation avec cet organisme, le Label Clé Verte a été promu auprès des

membres du réseau Forêts d'Ardenne afin de les inviter à une gestion plus durable de leur activité et cela en adéquation avec les valeurs de notre projet.

Des contacts ont été établis avec **Access I** qui œuvre pour une amélioration de l'accueil des personnes à besoin spécifique. Comment favoriser l'accueil de ces personnes dans nos espaces forestiers ? une réflexion s'est engagée concernant les activités à proposer lors du Week-end du Bois notamment ou dans l'élaboration d'une activité à caractère sensoriel.

Enfin un partenariat a été établi avec les **Sentiers de Grande Randonnée** pour créer « La Grande Randonnée des Forêts d'Ardenne ». Découvrez ce projet intermassif ci-dessous.



© D. Ghaye

## UNE DESTINATION RENFORCÉE PAR DES ÉVÉNEMENTS ET PRODUITS FÉDÉRATEURS !

*4 Massifs Forestiers, autant de spécificités mais une destination unique, Les Forêts d'Ardenne. C'est ça qu'il faut mettre en avant grâce à des produits et événements fédérateurs :*

- ✓ En collaboration avec les Sentiers de Grande Randonnée asbl, RND développe un sentier de randonnée reliant les 4 Massifs Forestiers partenaires du projet. C'est « **La Grande Randonnée des Forêts d'Ardenne** », autrement dit des centaines de kilomètres intégrant les circuits des Sentiers de Grande Randonnée sur chacune des communes des 4 massifs, des opérateurs engagés, une offre d'hébergements et de restauration colorés « Forêt » et un slogan « Marchez, ressourcez-vous, rencontrez des gens accueillants et découvrez les plus beaux paysages des Forêts d'Ardenne ».
- ✓ Coorganisé avec les Massifs Forestiers, **Le Week-End du Bois et des Forêts d'Ardenne** assure depuis 2013 la promotion des produits, des séjours et des acteurs des Forêts d'Ardenne. L'événementiel permet de découvrir les massifs au travers de balades gourmandes à vélo (2016), des établissements Horeca membres du réseau Forêt d'Ardenne (2017), des activités insolites proposées par différents opérateurs touristiques sur les massifs en 2018 et l'année suivante, des produits touristiques axés sur l'eau ...

Retrouvez les parcours et les offres sur :  
[www.lesforetsardenne.be](http://www.lesforetsardenne.be)

## LES FORÊTS D'ARDENNE ONT DU TALENT !

Pour renouveler l'offre des Forêts d'Ardenne, mettre en avant des talents locaux, faire découvrir au grand-public des pépites en lien avec la forêt ... un appel à projets est lancé. Ce sera « Les Forêts d'Ardenne ont du talent ! ».

Prestataires d'activités récréatives et sportives, guides nature ou de bien-être, artistes, artisans... acteurs du territoire, habitants passionnés, fiers de leur territoire, de ses coutumes, amoureux de la faune et la flore ils ont été nombreux à vouloir se faire connaître !

Au fil des semaines, ils se sont dévoilés à nous ; créatrice de bijoux, praticienne de Qi Gong, conteuse, peintre, joueurs de cor, ...  
Des pépites à découvrir sur [www.lesforetsdardenne.be](http://www.lesforetsdardenne.be)

© P. Willems

## ET POUR L'AVENIR ?!

Durant ces 10 ans, le projet « Les Forêts d'Ardenne » a été un voyage riche de rencontres, de partenariats et de découvertes. Petit à petit, guidés par la stratégie du professeur Bodson, RND et les structures d'animation des massifs ont cessé de considérer la forêt comme un cadre mais comme un milieu à protéger. Ce faisant, nous nous sommes aperçus que des promeneurs de plus en plus nombreux, tantôt de nouveaux « usagers » de la forêt ou des usagers ponctuels, concevaient difficilement que des règles régissent la circulation en forêt, que le milieu forestier devait être préservé, qu'il y a différents usages de la forêt ...

Les journaux, les magazines, les TV se font souvent l'écho de ces conflits entre des promeneurs et des chasseurs, entre des randonneurs et des cyclistes ou vététistes ... Forts de leur expérience, les partenaires du projet Forêts d'Ardenne se devaient de réfléchir au problème et de proposer des alternatives. Ainsi tout récemment, le Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, a lancé en partenariat avec d'autres structures et organismes, un concept dénommé « Partageons la Forêt » dont l'objectif vise à ce que tous les usagers de la forêt se comprennent mieux les uns et les autres et qu'ils se respectent. Saluons cette belle initiative qui d'après nos informations pourrait être reproduite sur d'autres massifs !

POUR TOUTE  
« NOUVELLE » ACTIVITÉ EN  
FORÊT UNE CONCERTATION  
DEVRAIT ÊTRE ORGANISÉE  
ENTRE OPÉRATEURS  
TOURISTIQUES, ÉLUS,  
GESTIONNAIRES FORESTIERS  
LOCAUX, PROPRIÉTAIRES  
PRIVÉS ET AUTRES USAGERS  
DE LA FORÊT.

Une autre piste à creuser c'est d'essayer de prévenir ces conflits en agissant plus en amont. Ainsi on pourrait imaginer que pour toute « nouvelle » activité en forêt une concertation soit organisée entre opérateurs touristiques, élus, gestionnaires forestiers locaux, propriétaires privés et autres usagers de la forêt afin d'envisager ensemble les impacts de cette activité (sur la faune, la flore, les sols, la fonction productive, l'exercice de la chasse ...), d'en discuter et de voir comment on peut les éviter ou les atténuer un maximum. Ces concertations doivent se faire sur base de données objectives, de diagnostics de terrain. C'est ce que nous voulons créer grâce à un outil de monitoring de la fonction récréative de la forêt réalisé par l'Université de Liège Gembloux AgroBio-tech et l'Institut National (Français) de Recherche pour l'Agriculture et l'Environnement (INRAE) qui sont nos partenaires dans un projet européen. Les premières données récoltées et analysées seront utilisées lors d'ateliers participatifs que nous animerons et qui réuniront élus, opérateurs touristiques, représentants d'usagers de la forêt sur un territoire forestier pilote. Nous vous informerons plus avant dans les prochains mois des avancées de ce projet ! Dès à présent, le dossier qui suit vous dévoile, en première partie, les attentes de nos visiteurs par rapport aux espaces naturels.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



**ERRATUM** : à la page 15 de notre dossier précédent consacré aux « Haies et les arbres d'alignement ou en champs », l'étude de Valbiom dont nous parlons a été menée au nom des trois Groupes d'Actions Locaux : « Pays de Herve », « 100 villages - 1 avenir », « entre Vesdre et Meuse » et non par le Parc Hautes Fagnes - Eifel.

## DOSSIER DU TRIMESTRE

# L'ÉCOTOURISME EN ARDENNE 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE

### LES ACTIONS ET LES ATTENTES DES RÉSIDENTS, TOURISTES ET TOURISTES POTENTIELS PAR RAPPORT AUX ESPACES NATURELS<sup>1</sup>

Nous traitons souvent dans ce magazine de la fonction récréative de la forêt mais qu'entendons-nous par-là ? S'agit-il simplement de l'usage récréatif par notre société de nos espaces forestiers ? C'est bien plus complexe que ça ! Une étude scientifique aborde cette problématique au travers d'une enquête de grande ampleur visant à qualifier et quantifier cette fonction récréative, à mesurer quelle place elle occupe parmi les autres fonctions, quelle gestion elle nécessite, qui sont les visiteurs, que viennent-ils y faire, quelles sont leurs attentes ou leur perception du milieu, quelle est sa valeur économique, son impact au niveau du biotope ? ...

Si nous partons du postulat qu'on ne développe bien que ce que l'on connaît bien et ce que l'on maîtrise, pouvons-nous réellement l'affirmer au sujet de la fonction récréative ? le temps est venu de se poser les bonnes questions en mettant en perspective ces données scientifiques avec la réalité de terrain en Wallonie.

C'est pour tirer tout ça au clair que nous allons vous présenter en avant-première des extraits de l'étude menée par nos partenaires scientifiques dans le projet Agreta - l'ULG Agrobiotech Gembloux (le Professeur Marc Dufrene et son équipe) et Jens Abildtrup chercheur à l'Institut National (français) de Recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'Environnement en abrégé INRAE, centre du Grand-Est Nancy.

Nous commençons par le rapport n°2 de l'étude (mai 2020)<sup>1</sup> qui d'après leurs auteurs « décrit les attentes des résidents – personnes domiciliées en Ardenne- des touristes – personnes qui ont déjà visité les espaces naturels en Ardenne- et des touristes potentiels – ceux qui ne les ont pas encore visités mais qui ont déjà visité d'autres forêts en Europe- quant aux services rendus par la nature et veut mettre en lumière les relations entre l'écotourisme et la préservation de la biodiversité.

Par ailleurs cette enquête permet d'appréhender la cohérence entre l'image de l'Ardenne comme destination « nature », les propositions d'activités existantes et la demande en matière d'écotourisme (paysages, accessibilité des sites, équipements, naturalité ...).

A l'aide des résultats obtenus auprès des résidents, touristes et touristes potentiels, il est possible d'évaluer la demande existante en matière de tourisme « nature » en Ardenne. En effet, ils vont nous donner une indication sur l'importance de la nature dans l'offre touristique en Ardenne et permettre d'arriver à un meilleur équilibre entre développement touristique et protection de la biodiversité ».

<sup>1</sup> Rapport 2, mai 2020, BREYNE Johanna, ABILDTRUP Jens, CHAER Soraya, Ulg-Agrobiotech Gembloux, Inrae, RND.

L'enquête a été menée auprès de résidents, touristes, touristes potentiels issus de **Belgique**, des **Pays-Bas** (18 % des répondants), de **France** (18 % des répondants) - le Grand-Est français et les Hauts de France - **d'Allemagne** (17% des répondants) - de Rhénanie du Nord Westphalie, de Rhénanie-Palatinat et de Sarre. Pour des raisons de confidentialité, il n'a pas été possible d'inclure les répondants luxembourgeois. Pour faire référence à l'entièreté de l'échantillon, les auteurs de l'étude utilisent le terme "grand public".

Le questionnaire leur a été transmis par mail via l'entreprise privée Kantar qui s'occupait de l'échantillonnage (garanti par la société en ce qui concerne sa représentativité en fonction des classes d'âge et du genre). La diffusion du questionnaire s'est faite en 2 vagues (automne 2018-GP1 et printemps 2019-GP2).

**2290 questionnaires remplis et utilisables** (774 pour GP1 + 1.516 pour GP2) ont été obtenus. Ils se distribuent comme suit : 340 proviennent des résidents - 1.742 des touristes (1.600 de touristes ayant visité l'Ardenne dans les 5 dernières années + 142 de touristes étant venus il y a plus de 5 ans) - 208 de touristes potentiels.

Chaque réponse est illustrée par un graphique. La légende suivante vaut pour tous les graphiques : **N** : nombre total de réponses (certaines questions sont à choix multiples) et **P** : nombre de personnes ayant répondu à la question.

**Les répondants ont été classés sur base de leur âge, leur genre et la classification (résident/touriste/touriste potentiel).** Les classes d'âge la plus jeune et la plus âgée sont légèrement sous-représentées. Néanmoins toutes les classes d'âge sont bien présentes dans l'échantillon. La

distribution du genre correspond à la population en général sauf pour l'Allemagne où la proportion des femmes est surreprésentée.

Pour les résidents (340 répondants) la grande majorité a déjà visité les espaces naturels ardennais. Seuls 14 % des résidents sont donc des visiteurs potentiels. Pour les non-résidents qui se sont rendus en Ardenne dans les 5 dernières années (1.600) seuls 21 % n'ont pas visité les espaces naturels de cette région. **Une grande majorité des gens, résidents ou touristes ont donc déjà visité les espaces naturels ardennais.** La plupart des visites se limitent à une ou deux fois par an quelle que soit leur durée (d'après l'OTW en 2016, 52 % des visites durent 1 jour, 35 % durent de 1 à 3 jours). Les résidents font un peu moins leurs visites (15 %) pendant les vacances scolaires que les non-résidents et touristes (21 %). La moitié de toutes les visites se fait les week-ends et week-ends prolongés. 30 à 35 % des visites ont lieu en semaine hors vacances. Pour 43 % des gens, **l'été est la saison préférée** pour

venir en Ardenne (contre 19 % des gens qui classent l'été en dernier lieu). Les préférences sont plus mitigées pour le printemps (27 %) et l'automne (22 %). L'hiver est la période la moins privilégiée (8 %).

En ce qui concerne le moyen de transport, **la préférence du grand public visitant l'Ardenne va à la voiture, en couple ou en famille et pour des visites non-encadrées.** Concernant le logement, **l'hôtel, les gîtes, airbnb's et chambres d'hôtes sont les plus populaires** (57 % des logements utilisés). 22 % des répondants logent chez des amis ou la famille. 11 % logent en camping, bivouac officiel ou camping sauvage. Une minorité voyage en camping-car.

LA PREMIÈRE RAISON  
POUR LAQUELLE  
LES PERSONNES  
SE RENDENT DANS  
LES ESPACES NATURELS  
C'EST LES PAYSAGES.

*À noter : Si les différents graphiques présentés ci-après, font la différence entre les résidents et les non-résidents, c'est seulement de manière informative. Cette distinction dans la visualisation des résultats ne signifie pas qu'il y ait une vraie différence entre leurs réponses.*

## L'EXPÉRIENCE DE LA VISITE ET LES ATTENTES DES RÉSIDENTS ET DES TOURISTES (POTENTIELS) PAR RAPPORT AUX ESPACES NATURELS ET PAYSAGES ARDENNAIS

Qu'ils soient résidents ou non-résidents, il n'y a pas de grandes différences quant aux motivations pour lesquelles les personnes se rendent dans les espaces naturels (Figure 1). La première raison, ce sont les paysages naturels. Pour les autres, c'est surtout un mélange de différentes raisons, comme la proximité des espaces, des activités en famille ou de récréation et l'observation de la vie sauvage, qui poussent les gens à sortir de chez eux et à se rendre dans ces espaces naturels.

Les activités que les personnes pratiquent dans ces espaces naturels sont consultables dans la Figure 2. Celle-ci montre aussi le temps que les visiteurs consacrent à chacune de ces activités. Les activités les plus pratiquées sont le pique-nique en milieu naturel, l'observation de la vie sauvage, la randonnée et les activités en vélo ou le canoë/kayak. Ensuite, il était demandé aux répondants quelles activités, autres que celles qu'ils ont déjà pratiquées, seraient susceptibles de les intéresser. Il semble que plusieurs activités ont capté plus ou moins un même taux d'intérêt, comme l'écoute du brame du cerf, des promenades guidées ou des ateliers aventure entre autres, comme listé dans la figure 3. Quant à la qualité de la visite, il était demandé s'il y avait des éléments spécialement dérangeants dans une liste présentée (Figure 4). Les éléments cités comme étant les plus souvent dérangeants, sont la

présence de déchets, la récréation motorisée et les activités de chasse ou d'exploitation, dans cet ordre respectif. Les éléments qui étaient cités comme les moins souvent dérangeants étaient la faune sauvage, une possible ambiguïté des chemins ou encore l'équitation.

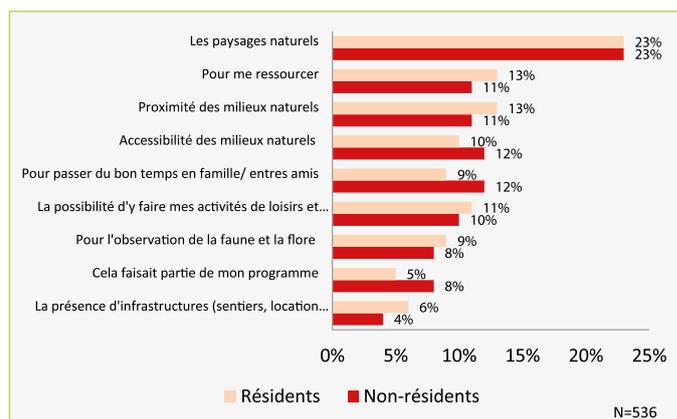
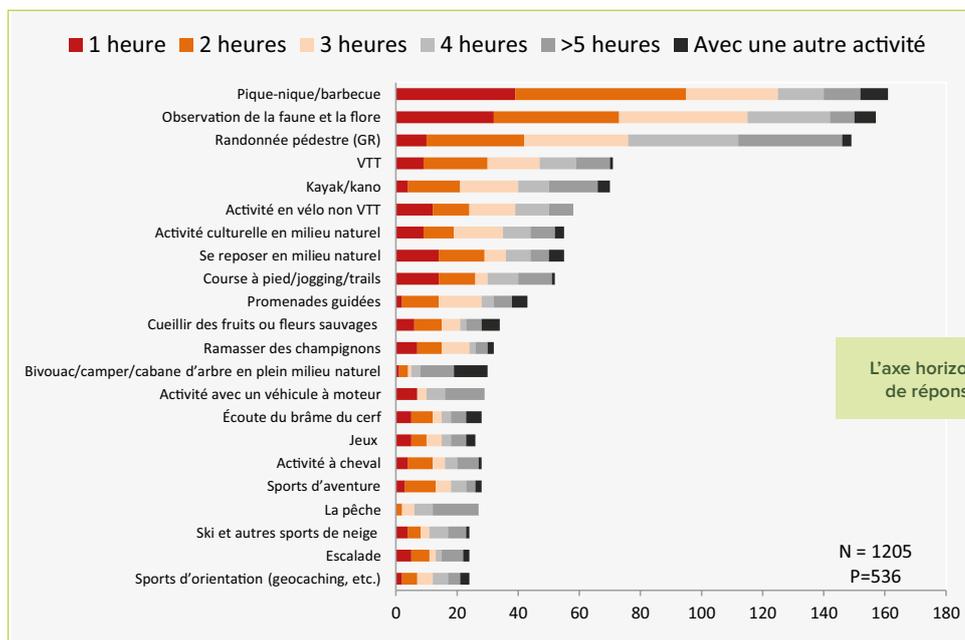


Fig. 1 : Quelles sont les principales raisons qui vous poussent à aller visiter les espaces naturels de l'Ardenne ? - (GP1)



L'axe horizontal représente le nombre de réponses pour chaque activité.

Fig. 2 : Quelles activités avez-vous déjà pratiquées pendant vos visites des espaces naturels Ardennais ? Combien de temps y avez-vous consacré ? - (GP1)



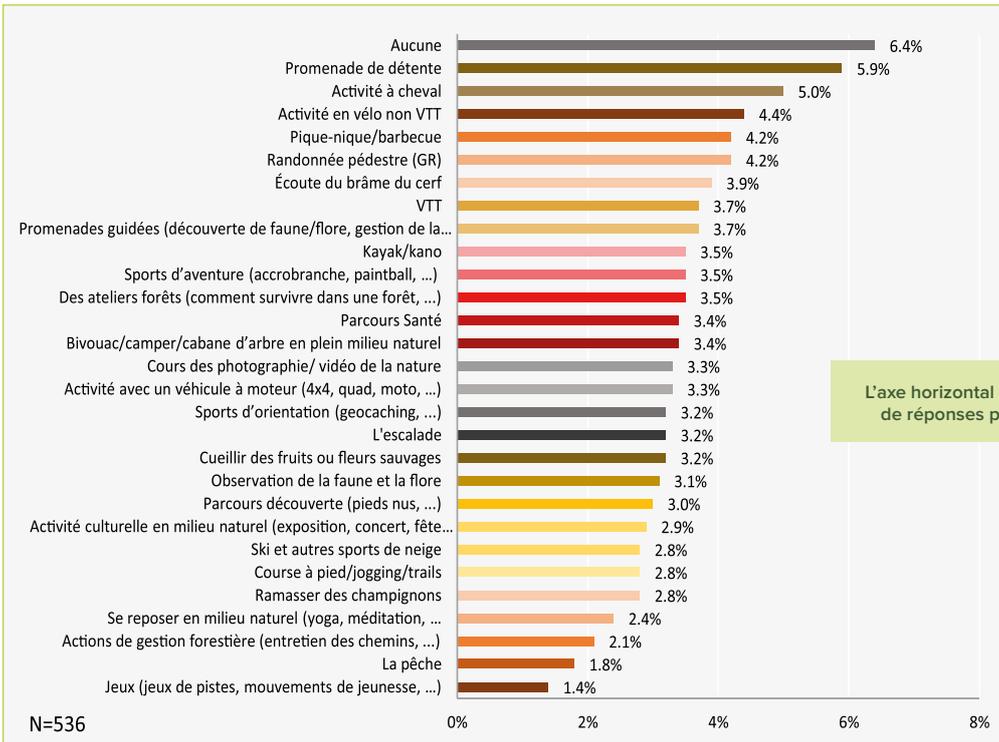


Fig. 3 : Quelles sont les activités que vous n'avez pas encore pratiquées en Ardenne, mais qui vous intéressent ? (N=536) - (GP1)

L'axe horizontal représente le nombre de réponses pour chaque activité.

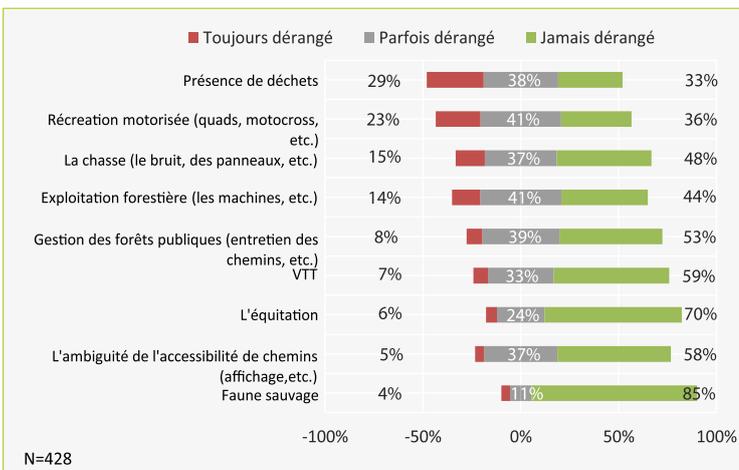


Fig. 4 : Est-ce qu'il y avait des éléments dérangeants qui ont diminué la qualité de votre visite ? - (GP1)



© P. Willems

**Observation :**

Les raisons de visiter la nature ardennaise et les activités qui se déroulent lors de ces visites sont très variées. L'appréciation du paysage et l'observation de la flore et de la faune sont parmi les principales. Une part importante des répondants est dérangée par d'autres activités, principalement liées aux activités des autres visiteurs comme les déchets, la récréation motorisée et la chasse.

De manière générale, il était demandé d'attribuer 100 points aux fonctions de la forêt ardennaise considérées importantes par le répondant parmi 13 possibilités pré listées (Figure 5). Il était possible d'attribuer toutes les voix à une même fonction, ou de les répartir autrement, la somme des points devant être égale à 100. On peut noter que l'esthétique du paysage apparaît en première

position, suivie par la biodiversité et les services du support de vie (régulation du climat, filtration de l'eau, ...) rendus par les forêts. Les services économiques, les liens sociaux ou encore des sentiments négatifs arrivent en dernier. Par rapport aux utilisations spécifiques de la forêt ardennaise, il était demandé de marquer son accord ou désaccord sur 18 usages et 10 expressions listés dans les figures 6 et 7. Concernant les usages (Figure 6), l'observation de la vie sauvage, l'accès restreint aux espaces protégés et la récréation non-motorisée sont des usages qui étaient acceptés par la majorité des répondants. Par contre, la récréation motorisée, l'abattage des arbres pour produire du bois, la transformation des forêts en plantations, la coupe à blanc et la chasse traditionnelle sont des usages fortement contestés par la majorité des répondants. En ce qui concerne les expressions (figure 7), les forêts sont clairement perçues comme des endroits symboliques avec un rôle important pour la conservation de la biodiversité et l'écotourisme où le loup est le bienvenu. En revanche, les répondants manifestent leur désaccord avec la production de bois comme fonction principale, l'exploitation mécanique et une gestion non réglementée des propriétaires privés.



© P. Willems

Fig. 5 : Les forêts Ardennaises sont importantes pour moi car ... - (GP2)

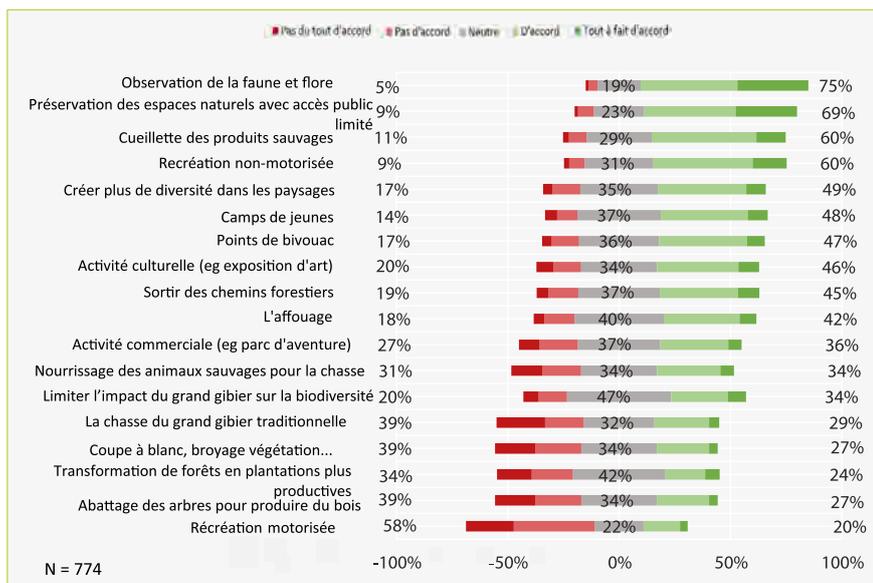
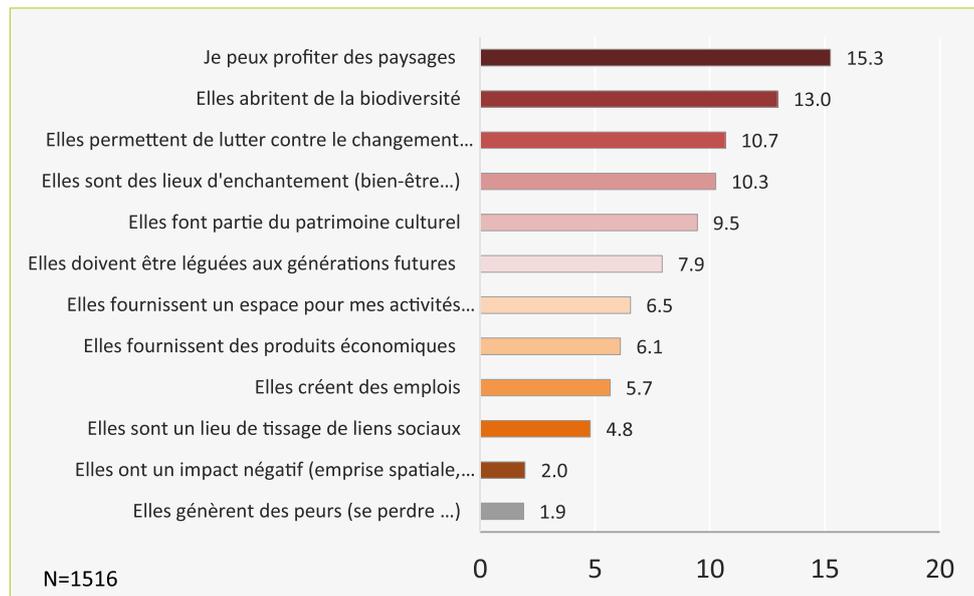
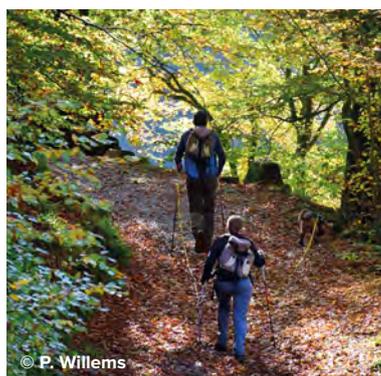


Fig. 6 : Indiquez à quel point vous êtes d'accord avec les 18 usages de la nature ou activités dans la nature des forêts d'Ardenne listés ci-contre - (GP1)

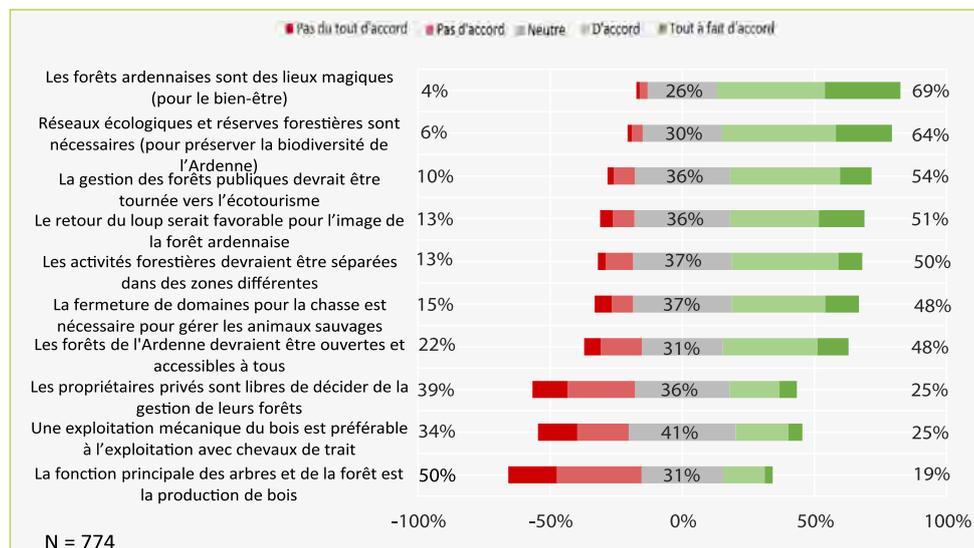


© P. Willems

Fig. 7 : Indiquez à quel point vous êtes d'accord avec les 10 expressions suivantes relatives à l'utilisation des forêts d'Ardenne ? - (GP1)



© P. Willems



**Observation :**

Pour le grand public les forêts ardennaises sont très importantes en raison de leur esthétique et leur rôle en faveur de la biodiversité. La récréation douce est largement acceptée, alors que la récréation motorisée, la chasse traditionnelle et les plantations sont des usages fortement contestés par la majorité des répondants.

Il a été demandé aux répondants - résidents et touristes potentiels de formuler leur préférences pour certaines 1) caractéristiques de la forêt et 2) caractéristiques des services touristiques ou de l'infrastructure touristique, en choisissant entre les différentes propositions reprises dans les figures ci-dessous. La figure 8 regroupe cinq variables "forêt" qui étaient proposées et la figure 9 regroupe les cinq variables "touristiques".

En ce qui concerne le type d'essence d'arbres, on remarque une forte préférence pour les forêts feuillues comparé aux forêts de résineux, avec 64 % contre 36 %. Pour la deuxième variable, la hauteur des arbres, les arbres de petite taille sont nettement moins appréciés (5 %) que les arbres de moyenne (50 %) ou de grande taille (45 %). Pour la troisième variable, la variabilité dans les hauteurs d'arbres, il y a une forte préférence pour des forêts multi-âges, comparé aux forêts avec des arbres d'un seul âge et donc une seule taille, avec 86 % contre 14 %. Pour la variable 4, qui concerne la présence de bois mort dans les forêts, on constate une forte préférence pour la présence de bois mort. La variable 5 concerne la couverture des forêts. Ici on remarque une préférence pour une forêt avec des espaces ouverts naturels. Loin derrière, on retrouve les forêts continues. Une petite minorité préfère les paysages avec des coupes à blancs. En résumé, on constate une forte préférence pour les forêts dont les caractéristiques s'approchent des forêts naturelles, à l'inverse des forêts fortement artificielles ou des plantations, qui sont largement moins appréciées.

**FIGURE 8 : LES CARACTÉRISTIQUES DE LA FORÊT : 5 VARIABLES - (GPI)**

**A. Variable 1 : Type d'essence d'arbre\***

	Résineux	Feuillus
<b>VARIABLE 1</b>		
% du total	36 %	64 %
% des résidents	38 %	62 %
% des non-résidents	35 %	65 %

**A. Variable 2 : Hauteur dominante des arbres (Vagues 1 et vague 2)\***

	Jeunes arbres (hauteur 1 à 2 m)	Arbres moyens (hauteur 2 à 8 m)	Grands arbres (hauteur > 8 m)
<b>VARIABLE 2</b>			
% du total	5 %	50 %	45 %
% des résidents	13 %	49 %	38 %
% des non-résidents	4 %	50 %	46 %

**B. Variable 3 : Variabilité dans la hauteur des arbres\***

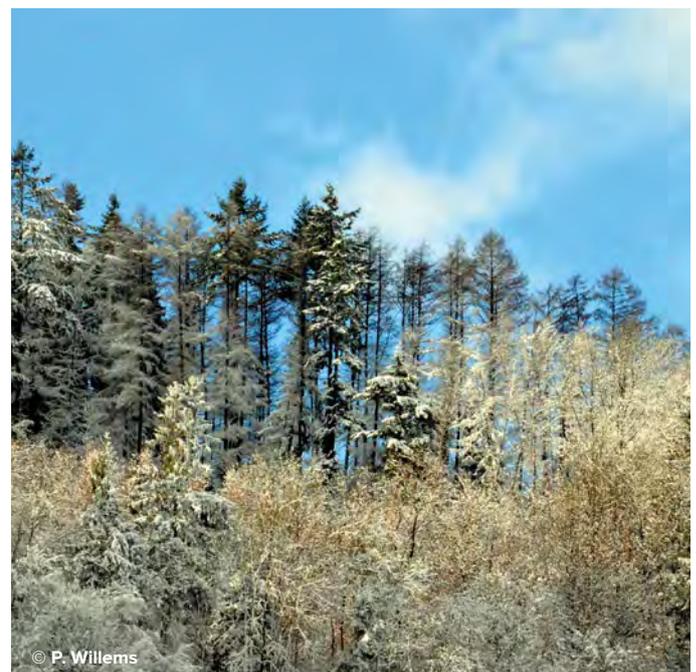
	Une seule hauteur	Multi-hauteurs (forêt irrégulière)
<b>VARIABLE 3</b>		
% du total	14 %	86 %
% des résidents	24 %	76 %
% des non-résidents	12 %	88 %

**C. Variable 4 : Éléments favorables à la biodiversité\***

	Pas de bois morts	Présence de bois morts
<b>VARIABLE 4</b>		
% du total	20 %	80 %
% des résidents	18 %	82 %
% des non-résidents	34 %	66 %

**D. Variable 5 : Couverture des forêts\***

	Forêts continues	Forêts avec des ouvertures (coupes à blanc, coupes rases)	Forêts avec des milieux naturels ouverts
<b>VARIABLE 5</b>			
% du total	18 %	15 %	67 %
% des résidents	23 %	24 %	53 %
% des non-résidents	17 %	13 %	70 %



\*Pour rappel, les résidents représentent 15% de l'échantillon, les non-résidents représentent 85% de l'échantillon.

En ce qui concerne l'offre de services d'information, il est clair que le public réclame de l'information. En effet, 91 % des personnes en sont demandeuses. Par contre, la plupart des répondants (66%) préfère un service basique qui consiste à indiquer les parcours des chemins balisés, une fiche explicative et une maison/syndicat de tourisme comme point d'information. Les autres formes d'information, comme des applications, sont préférées par 26 % des répondants. Pour le revêtement et la largeur des chemins, 22 % des répondants préfèrent des routes macadamisées accessibles en voiture, contre 78 % qui préfèrent des sentiers en gravier ou en terre qui ne sont pas accessibles aux voitures. Analysons ensuite la présence d'infrastructures sur le terrain. 16 % des gens préfèrent n'avoir aucune infrastructure ; la majorité préfère la présence d'une infrastructure basique avec des bancs et des tables de pique-nique ; et un quart des répondants (27 %) aimerait la présence d'infrastructures plus va-

riées, avec des miradors et des points bivouac. Le point suivant qui était abordé concernait les produits locaux. Une minorité des répondants n'est pas intéressée par ces produits du terroir (14 %) ; la majorité y est favorable (86 %). La plupart des gens sont intéressés par l'achat et la consommation des produits locaux et 27 % voudraient en plus pouvoir participer aux ateliers de production ou de transformation de ces produits. Le dernier élément concerne le patrimoine culturel. Une minorité des gens (10 %) ne voudrait pas voir des éléments du patrimoine culturel dans le paysage ; suivi par 37 % qui aimeraient en voir, mais pas forcément restaurés, ni accessibles ; une majorité des gens (53 %) aimerait que ces éléments soient présents, mais aussi restaurés et accessibles pour les passants. Il n'y a pas de grandes différences entre les préférences des résidents et nonrésidents, sauf peut-être en ce qui concerne les chemins. Les proportions exactes peuvent être consultées dans les tableaux.

## FIGURE 9 : LES CARACTÉRISTIQUES DES SERVICES ET INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES : 5 VARIABLES - (GP2)

### A. Variable 1 : Services d'information\*

	Pas de service d'information	Service d'information standard	Large service d'information
<b>VARIABLE 1</b>			
% du total	9 %	66 %	26 %
% des résidents	14 %	65 %	20 %
% des non-résidents	8 %	66 %	27 %

### B. Variable 2 : Type de Sentier / Chemin\*

	Chemins (larges)	Sentiers (étroits)
<b>VARIABLE 2</b>		
% du total	22 %	78 %
% des résidents	36 %	64 %
% des non-résidents	20 %	80 %

### C. Variable 3 : Présence d'infrastructures touristiques\*

	Pas d'infrastructure touristique	Infrastructure touristique basique	Infrastructure touristique diversifiée
<b>VARIABLE 3</b>			
% du total	16 %	57 %	27 %
% des résidents	19 %	61 %	21 %
% des non-résidents	15 %	56 %	28 %

### D. Variable 4 : Disponibilité des produits locaux\*

	Pas de produits locaux	Achat/Consommation de produits locaux	Ateliers de production/transformation de produits locaux
<b>VARIABLE 4</b>			
% du total	14 %	58 %	27 %
% des résidents	19 %	54 %	27 %
% des non-résidents	14 %	59 %	27 %

### E. Variable 5 : Éléments de patrimoine culturel\*

	Pas d'éléments de patrimoine culturel	Éléments de patrimoine culturel présents, mais peu mis en valeur ou inaccessibles	Éléments de patrimoine culturel valorisés
<b>VARIABLE 5</b>			
% du total	10 %	37 %	53 %
% des résidents	14 %	38 %	49 %
% des non-résidents	9 %	37 %	54 %

### Observation :

Le grand public a une forte préférence pour des caractéristiques des forêts naturelles comparé à des forêts artificialisées ou des plantations. Le grand public préfère également des petits sentiers non-macadamisés, la disponibilité des produits locaux et une mise en valeur du patrimoine culturel.



© P. Willems

\*Pour rappel, les résidents représentent 15% de l'échantillon, les non-résidents représentent 85% de l'échantillon.



© P. Willems

## LE PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DES RÉPONDANTS :

Parmi ceux-ci, on constate que des acteurs intensément liés aux espaces naturels de l'Ardenne étaient assez bien représentés, avec par exemple 11 % d'agriculteurs, 12 % de chasseurs et 17 % d'opérateurs touristiques. La majorité des répondants (54 %) peut compter sur un revenu mensuel de 1.500 - 3.000 €. Concernant les occupations, 13 % des répondants sont retraités et 17 % sont sans emploi. Parmi ces 17 %, il faut compter les étudiants de plus

de 18 ans. La majorité des répondants (61 %) dispose d'un diplôme d'école secondaire ou d'un niveau de bachelier. Concernant la taille des zones d'habitation, les proportions sont assez variées, les petites villes de 500 à 20.000 habitants constituant cependant les zones d'habitat les plus représentées. Pour rappel, ces chiffres sont des moyennes pour l'ensemble des pays échantillonnés.

## CONCLUSION DE CETTE PREMIÈRE PARTIE

**Aborder le tourisme sous un angle durable semble être une opportunité non négligeable pour l'Ardenne. Voici quelques observations intéressantes qui pourraient inciter des réflexions sur le rapport entre le secteur touristique et les espaces naturels.**

### L'ASPECT ÉCOLOGIQUE :

L'aspect "nature" est le facteur le plus important qui pousse les visiteurs à fréquenter des espaces naturels. Les répondants ont manifesté une forte préférence pour des caractéristiques de forêts naturelles. Pour que l'offre corresponde à la demande en termes d'écotourisme, il faudra donc repenser la gestion des espaces naturels publics qui sont aujourd'hui gérés de manière intensive. Aussi, le rôle que jouent les espaces naturels pour la conservation de la biodiversité est de grande importance pour les répondants.

### L'ASPECT SOCIAL :

En ce qui concerne les différentes activités qui ont lieu dans les espaces naturels et les différents usages de ces espaces, certains sont approuvés de manière unanime par la quasi-totalité des répondants ; d'autres par contre sont très fortement contestés par la majorité. Un débat démocratique pourrait donc être imaginé pour ce qui concerne les usages des espaces publics.

### L'ASPECT ÉCONOMIQUE :

Une grande majorité des répondants a manifesté de l'intérêt pour l'achat et la consommation de produits locaux. La plupart des personnes combinent leur visite dans les espaces naturels avec des activités de restauration. Ceci pourrait inciter les acteurs de ce secteur à faire correspondre l'offre avec la demande.

# LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES : DEUX APPLICATIONS SUR LE TERRAIN



**L**es services écosystémiques, on en a déjà parlé dans ces Infos. Notamment en 2017. **Le temps passe mais cette notion fait toujours un peu peur. Il faut « la désacraliser et la sortir de la sphère scientifique, permettre son utilisation à des fins de vulgarisation et de communication » nous dit Marie Pairon « et le faire autour de la nécessité de prendre en compte ces services pour le bien-être humain ». La diversité des méthodes et des services pour les calculer, rebuterait ceux qui veulent s'essayer à leur utilisation sur le terrain car « selon que l'on travaille à des échelles différentes (quartiers, régions, pays...), que l'on veut mettre en place ou non des approches participatives, des modes de gouvernance différents, les acteurs de terrain, les gestionnaires, les décideurs... s'y perdent ». Pourrait-on simplifier la démarche ? Difficile voire impossible, selon notre interlocutrice car « cette diversité vise à répondre aux réalités de terrain, aux spécificités locales ». Nous avons voulu apporter notre pierre à l'édifice de la désacralisation en vous présentant deux utilisations de terrain existantes, qui pour l'une semble porter ses fruits et pour l'autre, augurer d'un bon développement. Lisez plutôt.**

Bioingénieure en Eaux et Forêts, chargée de projets à l'ULiège (Gembloux Agro-bioTech - unité biodiversité et paysage sous la direction du Professeur Dufrene), chargée de cours à l'UCLouvain et professeur suppléant à l'UMons. A l'ULiège, elle travaille dans le cadre d'une convention avec la Région Wallonne sur les services écosystémiques lancée en 2019 en partenariat avec les acteurs du SPWet du VITO et coordonnée par la Direction de l'Etat de l'Environnement (SPW-DEMNA).

## LA PLUS GRANDE AVANCÉE : AU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Les lecteurs assidus de notre revue se souviendront qu'en 2017 nous avons interviewé Frank Wolter, Directeur de l'Administration de la Nature et des Forêts (ANF) sur l'expérience qu'il avait menée en la matière. Aujourd'hui encore, il confirme l'utilisation que fait son Administration des services écosystémiques. Commençons par la sensibilisation « qui fait partie des six grandes missions de l'administration.

*Nous nous adressons au grand public via les actions menées dans les cinq centres nature et forêt et aux jeunes dans le cadre de leur cursus scolaire. En ce qui concerne plus particulièrement la sensibilisation à la forêt, celle-ci se fait via une représentation graphique et schématique des différents niveaux de SE fournis par les forêts luxembourgeoises et le chiffrage de ceux-ci » (voir schéma ci-contre).*



ON S'EN SERT COMME ARGUMENTS DANS LES NÉGOCIATIONS SUR L'ATTRIBUTION DES BUDGETS.

Le deuxième domaine d'application c'est celui de la décision « on s'en sert comme arguments dans les négociations sur l'attribution des budgets. Actuellement encore de nombreuses personnes considèrent que les budgets qui sont mis à disposition de l'ANF pour la gestion des forêts sont calculés en fonction de la fourniture de bois. Or, quand on fait le calcul de cette façon-là, on est à la limite des standards de gestion et la rentabilité par rapport au bois est difficile à obtenir. Nous utilisons les données d'évaluation monétaire des services écosystémiques fournies par les études scientifiques pour montrer ce que produit réellement la forêt et c'est à partir de ces chiffres-là que nous négocions nos budgets ». Et d'ajouter : « Car pour fournir un certain nombre de services comme les services de récréation, ou des améliorations pour la protection de l'eau ou pour augmenter les niveaux de la biodiversité, il y a des dépenses spécifiquement liées à ces services écosystémiques ».

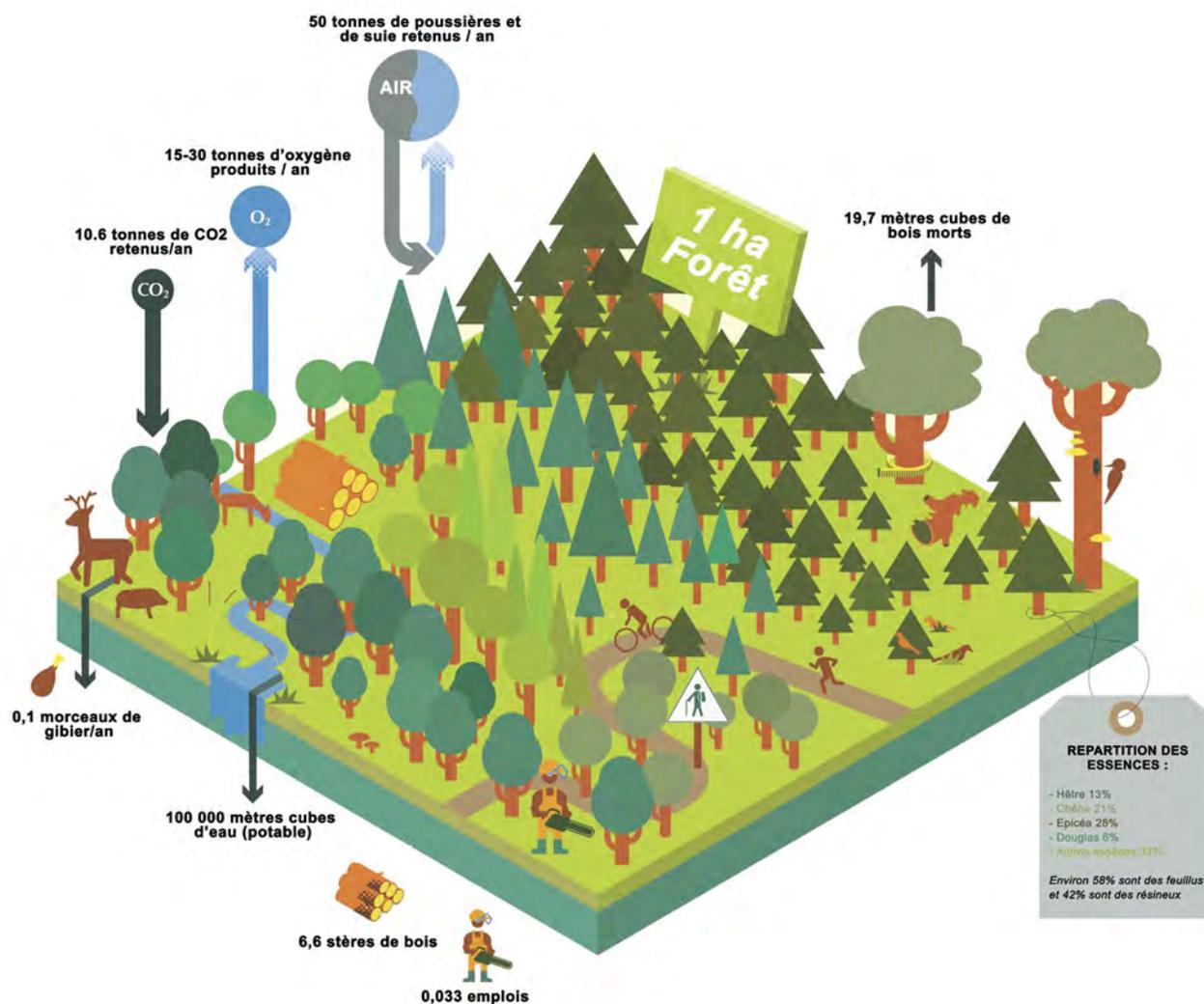
Ce n'est pas tout. Suite aux décisions européennes autour du Green Deal et de la neutralité carbone d'ici 2050, Frank Wolter nous dit « que le Grand-Duché s'est posé la question de savoir si la façon d'exploiter les forêts était compatible avec cet objectif, tant en matière de stockage de carbone que dans le maintien et la préservation de la biodiversité ». Pour mener ce travail, les responsables sont partis de l'assertion suivante : « pour arriver à la neutralité carbone en 2050, il

faut gérer la forêt pour qu'elle fournisse l'ensemble des services écosystémiques. Il faut donc adapter la gestion actuelle, encore fortement orientée vers la seule production de bois, pour la rendre compatible avec l'ensemble des autres services. Nous avons analysé le potentiel de production de nos forêts et défini des critères de réduction des niveaux d'exploitation du bois pour augmenter le stock de carbone en forêt tout en assurant la fourniture de l'ensemble des services ».

Une autre application de l'utilisation des services écosystémiques concerne la protection de la biodiversité. « La biodiversité participe à la résilience des forêts. C'est la résilience qui maintient la forêt et les autres services » explique Frank Wolter. Une réflexion est actuellement menée au Grand-Duché de Luxembourg pour voir de quelle manière pourraient être rémunérés les propriétaires forestiers qui mettent en place une gestion durable et plus résiliente face aux changements climatiques pour la fourniture des services écosystémiques rendus par leur forêt.



Frank Wolter  
Directeur de l'ANF



## APPROCHE INTÉGRÉE DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES : EXEMPLE DU PAYS DE HERVE

C'est Marie Pairon qui nous a parlé de l'initiative que mènent au pays de Herve, Aurélie Lahaye, directrice du Groupe d'Action Locale (GAL Pays de Herve) et France Goffin, chargée de mission Aménagement du territoire. Il s'agit en fait d'une démarche paysagère participative innovante s'appuyant sur les services écosystémiques. La question « *Que voulons-nous pour le Pays de Herve ?* » a motivé la mise en œuvre de deux ateliers participatifs rassemblant près de 150 personnes.

France Goffin contextualise le projet « *pour le Pays de Herve, la question du paysage est un enjeu très important. Le Pays de Herve a une identité marquée et le paysage est finalement le témoin de cette identité. Il existe de nombreux enjeux en lien avec la ruralité, que ce soit au niveau urbanistique, au niveau agricole, au niveau de la mobilité, au niveau touristique, énergétique, etc. Il y a aussi les enjeux liés à la transition qui font que les paysages sont en évolution constante, en mutation. On avait vraiment envie de réfléchir à la question du paysage, en associant le panel le plus varié d'acteurs. Le but étant de confronter les points de vue pour identifier les sujets qui font consensus et ceux qui font débat* ».



France Goffin

*tiques du paysage du Pays de Herve. Le bureau Caneva-s, nous a proposé de travailler sur le paysage en tant que ressource pour le territoire. La méthodologie est basée sur celle des services écosystémiques, ce qui permet de parler de paysage et de manière assez large du territoire et de ses composantes* ».

Marie Pairon avait bien raison d'attirer notre attention sur la diversité dans les méthodes. Dans le cas présent, le Gal du Pays de Herve « *a travaillé sur un jeu d'images qui exprime les composantes actuelles du territoire et les mutations qu'il pourrait y avoir. Par exemple, pour l'agriculture : il y a une carte-image qui illustre l'agriculture locale et une autre l'agriculture intensive. Il y en a aussi qui portent sur les haies, les vergers, le maraîchage, ... Au total, il y a 58 cartes-images. Cela a nécessité un gros travail afin d'obtenir des illustrations propres au Pays de Herve pour que les personnes qui participent se représentent les composantes du paysage* ». Quand on l'interroge sur l'apport de cette méthode, Aurélie nous dit « *qu'elle a permis de créer le débat. Ce qui est important c'est la discussion que cela a engendré plutôt que le choix des images en tant que tel. Certains participants nous ont dit : "Ah je trouve que cette image n'est pas tout à fait adaptée à ce que je pense" et c'est ça qui est intéressant finalement. Des discussions ont eu lieu en petits groupes et pour certaines cartes ou certaines thématiques, des consensus ont dû être trouvés. Ce qui a abouti à la rédaction d'un memento qui répond à la question "Que voulons-nous pour le Pays de Herve ?" et qui invite chacun des acteurs du territoire à s'appropriier les conclusions et les enseignements issus de ces ateliers participatifs* ».

Comme il existe peu d'initiatives semblables en Wallonie, le Gal s'est tourné vers la méthodologie du bureau Caneva-s basé à Anderlecht qui s'appuie sur un exemple réalisé avec des étudiants de la Baie de la Canche, dans les Hauts-de-France. « *Nous voulions tout d'abord prendre le pouls et comprendre les valeurs que les gens mettent derrière la notion de paysage et derrière les différentes caractéris-*

L'expérience menée par ce Gal est vraiment intéressante car elle montre bien que sur le terrain, la notion de services écosystémiques peut prendre différentes formes et ce, pour faciliter sa compréhension par tous. En fonction du but recherché, on peut aller plus ou moins loin dans la définition puriste des services écosystémiques.



Atelier participatif



© P. Willems

”  
**COMPRENDRE LES VALEURS  
QUE LES GENS METTENT  
DERRIÈRE LA NOTION  
DE PAYSAGE ET DERRIÈRE  
LES DIFFÉRENTES  
CARACTÉRISTIQUES  
DU PAYSAGE DU PAYS  
DE HERVE.**

Nos interlocutrices relèvent que toute la difficulté est plutôt dans l'appropriation de la méthodologie « *il faut vraiment expliquer les services écosystémiques, tout le monde ne les comprend pas. Donc on a été très pédagogue et on essaie de continuer de l'être. Mais c'est vrai qu'ici, le but c'était d'avoir une vision globale sur le territoire. Suite aux ateliers, les participants ont mieux compris quelles étaient les composantes du territoire, qui sont très variées, et ils ont eu un regard plus transversal et même curieux parfois. Rien qu'avec ça la démarche était déjà réussie !* ».

Le Pays de Herve a une grande histoire gastronomique et les acteurs, dans leur majorité, ont une même vision de ce qu'ils désirent pour le futur. Pour Aurélie « *c'est la volonté de se réapproprier le local qui domine, que ce soit une agriculture à usage local, une forme de commerce aussi où on se réapproprie les produits locaux.* »



Aurélie Lahaye

*Les participants sont bien plus intéressés par des cultures de produits alimentaires que par des cultures énergétiques ou des cultures pour les fibres ».*

Quand on leur demande si les services écosystémiques peuvent réellement être un outil d'aide à la décision et comment elles pensent utiliser leurs résultats, nos deux interlocutrices répondent que « *le*

*memento est déjà en tant que tel un outil d'aide à la décision. Par exemple, pour une commune ou une association qui répondrait à un appel à projet ou des groupes de citoyens qui auraient envie de s'impliquer... l'idée est que chacun puisse s'approprier les conclusions de la démarche et que les communes, et les élus aient une vision transversale des enjeux présents sur le territoire. Donc en ce sens, l'utilisation des services écosystémiques a permis de travailler sur l'écosystème dans son ensemble, d'identifier ce qui doit fonctionner et dont le territoire en est le support* ».

Pour terminer sachant que la notion de services écosystémiques est assez théorique, peut-on répliquer la méthode à une grande échelle ou est-elle simplement associée à des micros-écosystèmes ? « *Pour que les gens se sentent concernés et puissent s'approprier la démarche, il faut essayer de l'adapter au mieux au territoire. Je dirais aussi qu'il n'y a pas que la méthodologie qui compte, il y a vraiment le contact avec les gens, les relancer, les mobiliser, les dynamiser, entretenir le lien, les tenir au courant de la suite ... Vraiment le gros du travail c'est la communication ! Je pense qu'en ça, à l'échelle locale d'une commune par exemple ou à l'échelle supra communale comme notre GAL, ça peut vraiment être utile, à l'échelle de la région ou d'un pays, ... ça devient très général* ».



Appréhension des composantes du paysage par un jeu de 57 cartes illustrant un service en lien avec les caractéristiques écosystémiques du Pays de Herve.

# ÉCONOMIE FILIÈRE BOIS : BILAN D'UNE ANNÉE DE CRISE



**C**urieusement, dans le contexte de la pandémie du Corona où de nombreux secteurs ont souffert des conséquences de mesures de restriction, le bilan économique 2020 dans la filière bois forêt est comparable à celui de 2019. Les propriétaires forestiers, surtout de pessières, restent les grands perdants, tandis que les transformateurs ont eu l'opportunité de rentabiliser leurs installations. La présence de transformateurs de premier plan sur le territoire est un atout majeur pour la région.

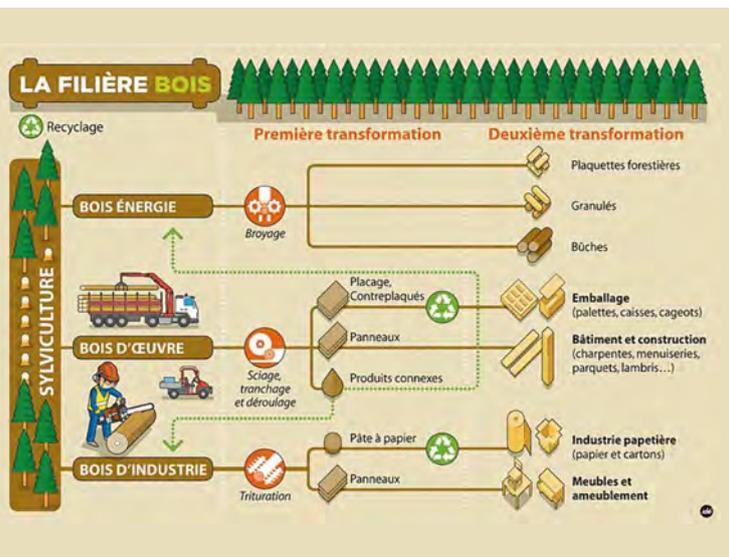
Ingénieur sorti de l'École Supérieure du Bois en 1990, Éric Letombe est un expert de la filière bois. Aujourd'hui responsable des approvisionnements de Spanolux (groupe Unilin) à Vielsalm, il côtoie quotidiennement la filière bois en Belgique, Allemagne, France, Pays-Bas, Luxembourg... Il anime ici une rubrique consacrée à l'actualité économique de la filière bois.

## LA PREMIÈRE TRANSFORMATION, MAILLON ESSENTIEL

La première transformation consiste à transformer l'arbre (et son bois) en un produit, qui, la plupart du temps, sera encore retravaillé avant d'être utilisé. Cette première étape du travail du bois, issu directement de la forêt, était, jusqu'il y a quelques années, l'activité spécifique d'entreprises comme les scieries. L'étape suivante de la transformation se faisait par une autre entreprise. Pour la production de certains produits comme le panneau ou la pâte à papier, le processus de production peut aussi bien utiliser des bois issus de la forêt (rondins de trituration) que des matières issues de la première transformation (les plaquettes de scieries par exemple).

Aujourd'hui, la présence d'industries de première transformation, intimement liée à la ressource locale en bois, est devenue un élément déterminant pour le dynamisme de l'ensemble d'une filière. Elle a permis un développement parfois spectaculaire de certaines sociétés. Des scieries traditionnelles se sont mues en grandes sociétés, parfois multinationales, comptant des milliers d'employés et produisant une gamme de produits finis très complète.

En Autriche et en Allemagne, dès les années 90, de nombreux scieurs ont commencé à investir dans la transformation de leurs bois sciés. Le débit sur liste, se résumant à la production sur commande de charpentes traditionnelles, était encore la norme. Afin de mieux valoriser certaines sections et qualités de bois, des scieurs ont démarré une production de panneaux en bois massifs, produits novateurs à cette époque. L'exemple de la scierie autrichienne Binder est à ce titre remarquable. Alors que la société a reconstruit sa ligne de sciage à la suite d'un incendie en 1984, elle démarre rapidement la production de panneaux massifs dès 1989. Ce choix de se lancer dans la seconde transformation aura été déterminant pour le développement futur de l'entreprise. Dès 1996, Binder produit du KVH ou lamellé-collé. La construction d'une unité de production de MDF en 1999 sera, en revanche, un échec et l'usine sera fermée en 2014. Dès 2004, le site aura sa centrale de cogénération à partir de biomasse. Une production de pellets sera également intégrée à cette époque. En parallèle, les capacités de sciage s'envolent. En 2006, c'est une ligne de CLT qui voit le jour. Le parcours ne s'arrête pas là. En 2016, la société Binder rachète deux scieries en Finlande et en 2020 deux scieries dans le Sud-Est des États-Unis. Binder est la parfaite illustration d'une bonne gestion de l'intégration d'une première et d'une seconde transformation au sein d'une même entreprise. Le groupe Binderholz occupera plus de 3.500 personnes fin 2021 et transformera plus de 8.5 millions de m<sup>3</sup> de grumes pour un chiffre d'affaires d'1.5 milliard d'€.



Unternehmen	Standorte	Einschnitt 2018	Einschnitt 2019	Einschnitt Plan 2020	Weiterverarbeitung (m <sup>3</sup> /J)	Trocknung (m <sup>3</sup> /J)
Binderholz (2)	Fügen	1.040	1.050	1.040	HW: 320.000; BSH: 270.000; Massivholzpl.: 22.000 in Fügen, 70.000 in St. Georgen	800.000
Hasslacher Norica Timber (4)	Sachsenburg	1.050	850	820	HW: 160.000; KVH: 120.000; BSH: 170.000; BSP: 65.000; Pellets: 70.000 t	770.000
Holzindustrie Maresch	Retz	1.200	1.290	1.300	-	-
Mayr-Melnhof Holz Holding (6)	Leoben	1.200	1.300	1.350	-	450.000
Donausäge Rumplmayr	Enns, Altmünster	750	750	780	95.000	365.000

Les plus grandes scieries autrichiennes

Unternehmen	Standort	Einschnitt 2018 (1.000 fm)	Einschnitt 2019 (1.000 fm)	Einschnitt Plan 2020 (1.000 fm)	Weiterverarbeitung (m³/J)	Trocknung (m³/J)
Ante-holz	Bromskirchen-Somplar	800	950	1.050	KVH, BSH, HW: 550.000; Fi, Dou, Lä; Abbund, GH, Pellets	550.000
Ante-holz	Rottleberode	850	900	1.050	KVH, HW: 450.000; Fi, Kie, Lä, Dou; Abbund, GH, Pellets	600.000
Binderholz Deutschland	Kösching	1.000	986	1.030	HW: 322.000	488.000
HIT Torgau (2)	Torgau	1.000	1.100	1.150	608.000 (etwa 16 Millionen Paletten)	595.000
Ilim Timber Bavaria (ITB)	Landsberg am Lech	1.060	1.085	1.085	k.A.	k.A.
Ilim Nordic Timber (INT)	Wismar	1.860	1.860	1.860	k.A.	k.A.
Klenk Holz (4)	Baruth	1.280	1.267	1.300	440.000	586.000
Mercer Timber Products	Saalburg-Ebersdorf	1.200	1.350	1.350	400.000	800.000
Rettenmeier Holzindustrie	Ramstein	1.800	1.800	1.800	k.A.	k.A.
Sägewerk Schwaiger	Hengersberg	1.000	1.100	1.150	k.A.	600.000
HS Timber (ehem. Schweighofer)	Kodersdorf	964	1.002	1.018	HW: 353.813	588.824
Ziegler Holzindustrie	Plößberg-Betzenmühle	1.850	2.150	2.150	HW: 500.000	700.000

#### Les plus grandes scieries allemandes

La première transformation est bien un maillon essentiel à l'établissement d'une filière bois résiliente. Mais elle doit être indiscutablement soutenue par une ressource garantie et une seconde transformation intégrée.

#### ET CHEZ NOUS ?

A la lecture du paragraphe précédent, la question se pose chez nous en Wallonie. Où en sommes-nous ? En résineux, les scieries ont suivi le mode de croissance du pionnier Binder, c'est-à-dire l'investissement dans la seconde transformation mais quelques années plus tard et à l'échelle de la région. La Wallonie compte 530.000 ha de forêt contre 3.960.000 ha en Autriche, nous comptons quand même 2 groupes de sciage (Fruytier et IBV) faisant partie du top 50 européen ainsi qu'une usine de panneau MDF (Unilin) et une usine de pâte et papier (Burgo). Les usines ont presque toutes intégré une seconde transformation. Les scieries Belwood, Hoffmann, Recybois ont, elles aussi, développé leur plus-value. Sur son site de Vielsalm, Unilin produit des parquets mélaminés depuis des années mais développe aussi de nouveaux produits comme par exemple un panneau MDF coloré en noir dans la masse avec un revêtement de finition super mat sur les deux faces, créant un effet unique et décoratif super mat, anti-traces de doigts et doux au toucher.

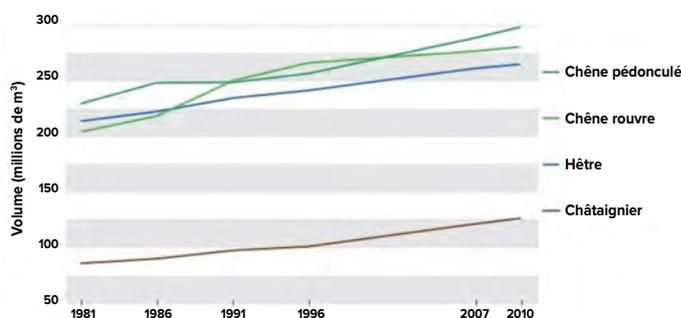
Mais la forêt ne produit pas uniquement du résineux. Plus de la moitié des forêts sont composées de feuillus chez nous. La première transformation ne se résume pas uniquement aux sciages, surtout dans le cas du feuillu. N'oublions pas que le tranchage, le déroulage, la fabrication de merrains, la découpe de bois rond font partie de cette première transformation et qu'ils sont parfois porteurs de forte valeur ajoutée.

Dans ce secteur du feuillu, la situation chez nous est connue et la triste tendance se poursuit d'année en année depuis des décennies. C'est-à-dire que l'on assiste à une diminution régulière des capacités de sciage, sans développement de la seconde transformation. La seconde transformation ne s'est jamais réellement implantée en Wallonie. Traditionnellement, elle était réservée au nord du pays où étaient localisées les usines de meubles. Depuis les années 90, ce secteur est en crise. Après la chute du mur de Berlin, l'Europe de l'Est est arrivée comme un concurrent redoutable pour les industries à forte main d'œuvre. Les usines de meubles n'ont alors cessé de quitter l'Ouest pour s'implanter à l'Est. En France, la branche employait, en 2016, 41.000 salariés contre 84.000 dix ans plutôt. Pourtant, l'Allemagne et l'Italie ont gardé leurs leaderships. L'Allemagne domine largement sur

“  
LA PREMIÈRE  
TRANSFORMATION EST  
UN MAILLON ESSENTIEL  
À L'ÉTABLISSEMENT  
D'UNE FILIÈRE BOIS  
RÉSILIENTE.”

les meubles de cuisine en bois (41%), suivie de l'Italie (21%) et du Royaume-Uni (18%). Pour les meubles de bureau et de magasins en bois, l'Allemagne est également le premier fabricant en Europe avec 26% de la production, suivie de la Pologne (15%).

Une essence comme le hêtre, une des essences feuillues les plus répandues en Europe, n'a suscité que très peu d'intérêt chez nous depuis les années 80. Chez nos voisins français, la situation est comparable à la nôtre. La récolte de grumes n'est jamais revenue au niveau des années 2000. Et le stock sur pied continue à monter (voir le graphique ci-dessous).



Source : IGN, inventaire forestier national. Domaines forestiers et temporels concernés :  
Années 1981, 1986, 1991, 1996 : forêt de production hors peupleraies et bosquets inclus, inventaires départementaux centrés sur les années citées.  
Année 2007 : forêt de production (y compris peupleraies et hors bosquets), campagnes 2006-2009.  
Année 2010 : forêt de production (y compris peupleraies et hors bosquets), campagnes 2008-2012.

Le manque d'intérêt est peut-être dû au manque de consommateurs sur place. Pourtant, en Europe, 2 sociétés travaillant le hêtre sont devenues des leaders mondiaux entretemps. En Allemagne, la société Pollmeier est devenue l'une des plus grosses scieries de bois de feuillus au monde, avec une capacité annuelle de sciage dépassant le million de m³. Sa croissance est basée sur l'intégration complète de la seconde transformation. Dans ce cas précis, il s'agit même d'un transformateur de bois scié qui a investi dans le sciage pour mieux contrôler sa qualité. En Autriche, la société Lenzing, producteur de viscosse à la base, aura poursuivi un développement important en intégrant la production de nouvelles fibres comme le lyocell. La société génère aujourd'hui un chiffre d'affaire de plus de 2 milliards d'€.

Les intégrations et les développements des sociétés mentionnées dans cet article ont été des succès grâce pour une partie à l'initiative privée des entrepreneurs, mais aussi en bonne partie grâce à un environnement public favorable et incitateur.

Éric Letombe

# GUITARE REBEL DU HAUT DE GAMME AVEC DU BOIS DE RÉCUPÉRATION

**A**vant toute chose, attardons-nous sur ce nom « REBEL ». Si cet adjectif colle bien à la guitare électrique et au monde du rock, il prend ici une dimension supplémentaire : « REBEL » comme REMade in BELgium. Pour mieux comprendre cette notion de Remade (refait), nous avons rencontré Augustin Joris l'artiste qui se cache derrière ces guitares. Il nous explique sa passion pour la récupération.



Augustin Joris

REBEL

Augustin a grandi sur le continent africain. Là, la récupération et l'économie circulaire sont une manière de vivre logique et parfois incontournable pour avoir un minimum de confort « la récupération de matériaux ça a quelque chose de fascinant » nous dit-il « j'aime cette vision qui consiste à penser qu'un objet normalement destiné à la dé-

charge ou à l'incinérateur peut avoir une seconde vie ». Marqué par cette façon de voir et d'agir, Augustin a toujours bricolé. À 16 ans, il fabrique sa première guitare. A l'époque, il rachetait les micros et les éléments de quincaillerie en deuxième main et fabriquait déjà le corps de guitare avec du bois déniché à gauche et à droite. Depuis, il n'a cessé de « bricoler » des guitares ce qui lui a permis d'acquérir une fameuse expérience en la matière. Cette passion va prendre une dimension supplémentaire suite à la rencontre avec Olivier De Ruyttere ...

## RENCONTRE ENTRE PASSIONNÉS

... Un jour, dans une cafétéria d'un magasin bio, il découvre des tables multi-essences en lamellé-collé provenant de la Ressourcerie. Des cartes de visite déposées à proximité le renseignent sur le fabricant : Olivier de Ruyttere « j'ai trouvé ça super beau et je l'ai contacté pour voir s'il avait des chutes de production pour faire une guitare ». Emballé par l'idée, Olivier lui propose de préparer un collage aux dimensions souhaitées. Après une première rencontre, ils décident de réaliser, ensemble, le premier prototype au fablab l'incubhacker à Namur. « Ce qui est génial dans un fablab c'est qu'il y a plein d'équipements et un tas de gens passionnés. C'est un vivier d'idées propices à une émulation créative. On est arrivé avec le plateau et quelques éléments de la guitare puis, directement, un designer a modélisé le corps. Ensuite, on nous a expliqué comment utiliser la machine à commande numérique (CNC) ».

Ce prototype avait des défauts mais il était beau, jouable et ne sonnait pas mal. Dans la foulée, la guitare est présentée sur le stand de la Ressourcerie lors du salon Bois&Habitat. Tout de suite, l'objet attire, des visiteurs s'en approchent, le touchent et

jouent quelques accords... « Certaines personnes nous ont proposé des pistes pour améliorer le produit, sa conception et son design. » Puis, grâce à une bourse de pré-activité de la Région Wallonne, Augustin réalise d'autres prototypes.

## DU PROTOTYPE À UN INSTRUMENT HAUT DE GAMME

A force de recherches dans des bouquins, sur internet et des forums de luthier, Augustin enrichit ses connaissances. S'il utilise toujours le bois de récupération de la Ressourcerie, maintenant, c'est lui qui assemble les plateaux en choisissant soigneusement les bois. « Il y a un certain nombre de choses à respecter pour que l'instrument sonne bien » nous dit-il « au centre, pour avoir une bonne résonance, il est important d'avoir un bois bien dense en une seule pièce afin de reprendre le chevalet. Sur les ailes on peut laisser libre cours à son imagination et ajouter de la couleur et de la fantaisie. » Augustin y fait la part belle au recyclage en utilisant des éléments singuliers comme des vieux lamello et assemblages tenon/mortaise. Au niveau des essences, il utilise du pin, du chêne, du hêtre, du peuplier, du tilleul et des bois exotiques récupérés sur des anciens châssis. Pour la touche, il utilise un bois très dur comme le palissandre, l'ébène ou l'érable.

Les plaques de protection et le capot sont réalisés à l'aide d'anciens disques vinyles. Par contre, pour assurer la qualité de la guitare, le potentiomètre, les micros, le vibrato et les mécaniques sont neufs. Il veille spécialement au manche qui doit être très stable pour ne pas se tordre « je le précontrains avec une tige métallique pour qu'il résiste à la tension induite par les cordes. C'est pour ça que j'utilise du bois d'érable neuf ».

D'autres améliorations ont été apportées depuis le premier prototype. Une partie du corps est évidée pour alléger la guitare. Pour améliorer la finition extérieure, Augustin a traité le bois différemment en changeant d'huile et en perfectionnant la technique de découpage des vieux vinyles pour les éléments de décoration.

## DES GUITARES SUR MESURE

Finalement, Guitare REBEL lance ses premiers modèles et organise ses premières ventes. Les connaisseurs y viennent parce

“  
UTILISER UN TAS DE  
PLANCHES RÉCUPÉRÉES  
POUR LES TRANSFORMER  
EN UN BEL INSTRUMENT  
DE MUSIQUE EST UNE  
ÉNORME SOURCE DE  
SATISFACTION

”



qu'ils recherchent quelque chose de différent, de qualitatif et de personnalisable. Jusqu'à maintenant, chaque guitare vendue est adaptée au souhait du client *« j'aime particulièrement cette phase de discussion et d'échange pour savoir quel type de musique mon interlocuteur joue et quel genre d'instrument il aime visuellement. Ces discussions servent à déterminer quels câblages et quels micros on va utiliser pour obtenir la sonorité recherchée et à choisir le modèle, les assemblages, ses couleurs, les essences de bois pour définir l'aspect visuel »*.

## SE CHALLENGER POUR ÉVOLUER

Actuellement, Guitare REBEL travaille encore pour alléger la guitare. Parallèlement, un prototype de manche avec du bois de récupération est en production. Pour qu'il soit suffisamment résistant, il sera réalisé avec des fines lamelles de trois millimètres d'épaisseur. Une autre idée concernant le manche consiste à trouver une entreprise qui travaille du frêne pour utiliser les chutes de production. Dans le futur, Guitare REBEL pourrait aussi

utiliser du bois de chêne ou de hêtre pour les touches et aimerait aussi travailler avec du buis.

Au niveau commercial, Adrien Burton vient de rejoindre le projet pour développer les circuits de vente auprès des magasins.

Et pour terminer, sachez encore que Guitare REBEL va produire un modèle non personnalisable à un prix situé aux alentours de 1.500 €. Malgré tout, chacun de ces instruments sera unique car il n'y aura jamais 2 fois exactement le même assemblage de bois.

Intéressé par une guitare ou une basse ?

Guitare REBEL

[www.facebook.com/rebelmusic.be](https://www.facebook.com/rebelmusic.be)

0476 68 38 48

[rebelguitares@gmail.com](mailto:rebelguitares@gmail.com)

# ÉVÈNEMENTIELS POUR LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

## RENCONTRES FILIÈRE BOIS

### LE CLIMAT : DE TOUTES LES MATIÈRES, C'EST LE BOIS QU'IL PRÉFÈRE !

Le réchauffement climatique n'est pas une fatalité. Un développement de la production et de l'utilisation du bois pourrait notamment contribuer efficacement à son contrôle. Mais ce fait n'est ni assez connu, ni, contre toute logique, toujours admis. Deux manquements fort regrettables, qui ne sont pas sans danger. Sommes-nous en position de gaspiller nos chances ? La 15<sup>ème</sup> édition des Rencontres Filière Bois sera dès lors une forme d'alerte. Un appel à la mobilisation ...

« Nous aurons tous besoin du bois ! »

L'objectif de ces rencontres est de rappeler ce que la forêt et le bois peuvent apporter dans la lutte contre le réchauffement climatique et mobiliser les acteurs de la filière pour qu'ils s'engagent résolument dans la reconnaissance des vertus de la forêt et du bois. C'est l'intérêt collectif qui est en jeu, mais c'est aussi l'intérêt de toute la filière, tant il est vrai que faire de la filière bois un outil majeur de lutte contre le changement climatique constituerait pour elle un formidable levier de développement.



Fibres-dor-2018



**LE CLIMAT :**  
de toutes les matières,  
c'est le bois qu'il préfère !

Depuis le potentiel offert par le boisement pour stocker le carbone jusqu'à la vision européenne, la séance plénière enrichira vos connaissances en redéfinissant les rôles que jouent la forêt et le bois dans la lutte contre le réchauffement climatique. La biodiversité, la récolte, la transition bas carbone, l'outil TOTEM seront les thèmes abordés durant la matinée. Après une pause de midi qu'agrémentera la remise des Fibras d'Or, vous pourrez assister à des ateliers thématiques et bénéficierez de retours d'expérience riches et variés. Tout en gardant un œil rivé sur le climat, les ateliers permettront de parcourir les thèmes suivants : la sylviculture, la communication, l'analyse du cycle de vie et les formations.

### INTÉRESSÉ !

Vous pouvez d'ores et déjà bloquer la date du **vendredi 7 mai 2021**.

Ne sachant pas comment va évoluer la situation sanitaire, les organisateurs préparent une version virtuelle de ces Rencontres Filière Bois. En plus des présentations et des ateliers prévus, nous mettrons en place une formule qui vous permettra de participer pleinement aux débats et de poser vos questions aux orateurs.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur [www.rfbois.be](http://www.rfbois.be)



avec le soutien de

# MON BOIS, MA SCIERIE

## UNE ACTION INITIÉE ET ORGANISÉE PAR RND

### RENCONTRES D'AFFAIRES ENTRE SCIEURS WALLONS ET TRANSFORMATEURS DE BOIS

Les réflexions entamées lors des rencontres filières bois trouveront un écho grâce aux rencontres d'affaires « Mon bois, Ma scierie » dont l'objectif principal est de privilégier les circuits courts et les partenariats locaux.

PRIVILÉGIEZ LE BOIS  
QUI A POUSSÉ PRÈS  
DE CHEZ VOUS.

Organisé par RND dans le cadre du Salon Bois & Habitat 2021 à Namur Expo, cet événement mettra en présence des scieurs wallons proposant des essences locales et des constructeurs bois, charpentiers parqueteurs, agenceurs, ébénistes, fabricants de terrasses, de carports ...



Scierie Schouleur

### INTÉRESSÉ !

#### OÙ ?

→ A Namur Expo, Av. Sergent Vrithoff 2, 5000 Namur  
Dans la salle de conférences située dans le hall 1.

#### QUAND ?

→ Les rencontres d'affaires auront lieu le vendredi 18 juin  
de 10h à 12h45.

#### CONDITIONS ?

→ Votre participation sera totalement gratuite. En outre, les professionnels qui participeront aux rencontres « Mon bois, Ma scierie » recevront une entrée gratuite au salon.

#### INSCRIPTIONS ?

\* Remplissez le questionnaire en ligne que vous trouverez sur le lien :

Pour les scieurs : <https://bit.ly/mascierieboisethabitat>

Pour la seconde transformation du bois :

<https://bit.ly/monboismascierie>

\* Ne tardez pas car le nombre de place est limité.

Obtenez vos entrées gratuites pour le salon Bois & Habitat grâce au code : **RND**.

La procédure d'enregistrement sur le site [www.bois-habitat.be](http://www.bois-habitat.be) est **obligatoire** dans le cadre du protocole de sécurité sanitaire.

Profitez de ce salon pour découvrir ou redécouvrir le savoir-faire reconnu de nombreuses entreprises tournées vers l'avenir et qui font du bois leur matériau de prédilection.

# ROCHE ORNEMENTALE WALLONNE ET CRISE SANITAIRE, QUELS EFFETS DIRECTS ET INDIRECTS ?

**L**a crise sanitaire d'une gravité sans guère de précédent affecte le monde depuis plus d'un an maintenant, bouleversant nos vies quotidiennes et impactant sans doute durablement le fonctionnement même de notre société. On nous prédit pour les années à venir des conséquences importantes sur le plan économique, avec d'inévitables retombées sociales à tous les niveaux. Comment le secteur de la roche ornementale en Wallonie se comporte-t-il dans cette tourmente ?



Francis Tourneur,  
Docteur en Géologie et  
Secrétaire général de Pierres  
et Marbres de Wallonie asbl.

## LES EFFETS IMMÉDIATS D'UNE CRISE SUBITE

Dès le début de 2020, les menaces couvaient et l'on pouvait s'attendre à ce que la pandémie atteigne l'Europe et, dès lors, à des mesures strictes, dont on ne mesurait pas l'ampleur ni surtout la durée. Le monde de la construction, principal utilisateur des produits de nos carrières de roches ornementales, voit en Belgique sa vie rythmée depuis plus de soixante ans sans discontinuer par le salon Batibouw. Celui-ci était déjà en réflexion quant à une actualisation de la formule, notamment la traditionnelle scansion en journées professionnelles et grand public. Fin février 2020, le ciel s'était déjà chargé de nuages très menaçants et la tenue de l'évènement, réputé rassembler des foules considérables sur le plateau du Heysel, a fait l'objet de beaucoup de débats. Finalement maintenue, l'édition 2020 avec ses premières règles sanitaires balbutiantes a été marquée par une baisse sensible du visitorat, mais cette tendance était déjà perceptible les années antérieures.

Le couperet est tombé à la mi-mars, brutalement, avec un confinement strict et un arrêt quasi-total des activités non essentielles (concept largement débattu depuis), dont les chantiers de construction. Les carrières ont évidemment fermé leurs portes, comme beaucoup d'entreprises. Les salons ont bien sûr été bouleversés, pour certains annulés, pour d'autres reportés à plusieurs reprises sans réelle certitude quant au calendrier. Bois & Habitat, évènement important pour les matériaux naturels et la construction durable, n'a pas eu lieu. L'apparente embellie de la fin du printemps a fait renaître l'espoir, les chantiers ont repris, les fournitures aussi, frileusement d'abord, avec une certaine frénésie ensuite – comme s'il fallait rattraper un temps perdu...

La seconde vague a déferlé sur ce paysage ragaillardi, réduisant les espoirs et plombant le moral, avec son nouveau lot d'interdictions variées. Les autorités politiques, secouées par les conséquences d'un relâchement supposé trop rapide, peinent à rouvrir les barrières et à autoriser à nouveau des activités que l'on n'ose plus qualifier de « normales ». La population, très affectée par l'absence de perspectives, n'ose plus élaborer de projets sur le moyen terme. Après un second semestre 2020 caractérisé par une augmentation de la demande – les gens, confinés chez

eux, obligés au télétravail, se sont lancés dans de nombreux chantiers d'aménagements et de transformations – maisons, jardins, piscines, décoration, tout a été relancé ! L'enthousiasme est retombé et la morosité s'installe – repli sur l'épargne, tant l'avenir se montre de plus en plus incertain ! ...

## UNE TROP FORTE DÉPENDANCE VIS-À-VIS DES FOURNISSEURS ASIATIQUES

Tout le monde s'accorde sur une conséquence intéressante de la crise : les consommateurs ont pris conscience de l'intérêt des ressources locales et des circuits courts. Contraints et forcés dans le créneau alimentaire, ils ont fréquenté les boutiques de proximité, voire directement les producteurs – ce qui a boosté tout le secteur agro-alimentaire régional. Une question reste pendante : ces bonnes habitudes résisteront-elles à un retour à la normale ? Les vieux réflexes consuméristes, qui semblent bien ancrés dans les mentalités, ne reviendront-ils pas au galop ? On peut espérer que pli soit pris durablement et qu'il s'étende aux autres domaines que la nourriture, valeur refuge en ces temps troublés. Construire durable, c'est faire usage de matériaux locaux, privilégier les produits vraiment écologiques, au cycle de vie respectueux de toutes les valeurs environnementales. Depuis quelques années déjà, les marques collectives « Bois local » et « Pierre locale » ont pour objectif premier la sensibilisation des utilisateurs aux vertus des produits de proximité, pour la vitalité de l'économie régionale – et l'équilibre des trois fameux piliers du concept « développement durable ».

Ce qui est vrai pour le consommateur privé devrait l'être pour le maître d'ouvrage public ! Depuis de très nombreuses années, on prêche, souvent en vain, pour que ce soit fait usage de matériaux régionaux dans les projets publics, qu'ils soient d'aménagement ou d'architecture. Les exemples hélas ne manquent pas de réalisations récentes où l'on a privilégié des produits de faible coût, quitte à ce qu'ils viennent de contrées lointaines et soient élaborés dans des conditions sociales et éthiques douteuses. Le couperet des premières mesures strictes a mis à mal le système, d'abord par l'arrêt quasi-total des transports. Ensuite, la pandémie a également frappé de plein fouet l'Orient et les principaux pays producteurs de pierres que sont l'Inde et la Chine. Enfin, lors de

LA SÉLECTION DES  
MATÉRIAUX DEVRAIT SE  
FAIRE EN ANALYSANT  
TOUT LE CYCLE DE VIE  
DU PRODUIT, DEPUIS  
L'EXTRACTION DES  
RESSOURCES JUSQU'À  
SON ÉLIMINATION OU  
SON RECYCLAGE.



infrastructures, logements, bâtiments publics et scolaires, rénovation du bâti ancien et restauration du patrimoine historique... Leur d'espoir dans cette perspective : les premiers documents font mention de critères écologiques « avec une majorité d'écomatériaux (géosourcés et biosourcés) et d'origine préférentiellement locale » ! Voilà bien la première fois que la notion de « géosourcé » trouve sa place auprès du « biosourcé » déjà bien introduit dans les pratiques !... Reste la concrétisation de cette volonté : la sélection devrait se faire « en analysant tout le cycle de vie du produit, depuis l'extraction des ressources et la fabrication jusqu'à l'élimination, en passant par le transport et l'utilisation ». Pour peu, on croirait rêver : depuis une dizaine d'années, Pierres et Marbres de Wallonie, qui a fait réaliser une série de fiches de déclarations environnementales et sanitaires pour des produits standards en pierres régionales (en cours d'actualisation), plaide pour que ces critères soient pris en compte, parmi d'autres, dans l'octroi de marchés publics. Il n'y a plus qu'à espérer la réelle mise en pratique de ces dispositions, pour que cela ne reste pas, une fois de plus, des vœux pieux... et pour qu'à quelque chose, malheur soit bon !...

*Francis Tourneur*

l'esquisse de reprise, le renchérissement du transport et des métaux (nécessaires pour fabriquer les conteneurs) a entraîné une hausse non négligeable du coût des produits exotiques.

On pouvait donc espérer un effet favorable sur les industries régionales – un peu à l'image de ce qui s'est passé en France lorsque les guerres napoléoniennes ont entraîné un blocus strict de la part des Anglais. D'autant que dans beaucoup d'autres secteurs, la dépendance quasi-totale vis-à-vis des fournisseurs asiatiques a été dénoncée violemment. Depuis quelque temps, certains économistes plaident pour une ré-industrialisation de nos sociétés occidentales, gagnées par une tertiarisation envahissante. Le refus de cette dépendance d'entreprises situées aux antipodes peut gagner d'autres créneaux que ceux de la santé – et pourquoi pas ceux de la construction ?

## **PLACE AU BIOSOURCÉ ET AU GÉOSOURCÉ !**

Est venu le temps des plans de relance, en préparation à tous les niveaux de pouvoirs – particulièrement nombreux, comme on le sait, en Belgique. Et, comme de coutume, le « bâtiment » au sens large est présenté comme un des principaux leviers de cette indispensable reprise. Les pistes sont multiples,

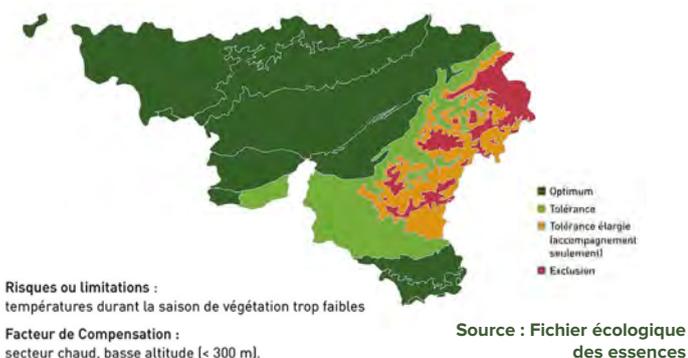


# ESSENCES FORESTIÈRES : LE MERISIER

**L'**ancêtre de nos cerisiers actuels, le merisier, originaire d'Europe et d'Afrique du Nord, est indigène en Belgique. Présentant un intérêt pour la biodiversité, il se trouve de manière disséminée au sein de nos forêts mais quasi pas en Ardenne. C'est un arbre qui aime la lumière et la chaleur, les sols calcaires, les versants sud, les sols riches ... Son bois est très apprécié en menuiserie et en ébénisterie. Son nom latin (*Prunus avium*) signifie « cerisier des oiseaux ». *Prunus* vient du mot grec *Proumnon* et signifie « prune ». *Avium* est le génitif pluriel de *Avis* qui signifie « oiseau ». On peut également l'appeler « Kirsche » ou « Cherry », littéralement cerise en Allemand et en Anglais. « Merise » vient de « améris » qui est la contraction de « cerise amère ».



Le merisier.  
© Jean-Pol Grandmont



## EN EUROPE ET EN BELGIQUE

Le merisier croît spontanément en Europe. C'est une essence médio-européenne limitée à l'est de l'Europe par les plaines arides d'Ukraine et de Pologne, de par ses besoins en eau. Dans l'aire méditerranéenne, elle se limite aux zones les plus fraîches et bien alimentées en eau. Les découvertes archéologiques ont permis de montrer que le merisier est présent en Europe au moins depuis l'époque du néolithique. On pense que sa culture remonte au IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère dans la région du Caucase et de l'Anatolie. Selon Pline l'ancien, ce serait le général romain Lucullus, qui, ayant fortement apprécié les cerises de la ville de *Cerasus* (en Turquie), les aurait rapportées à Rome au 1<sup>er</sup> siècle avant JC. Les armées romaines auraient ensuite répandu les variétés de merisier cultivées dans toute l'Europe.

En Wallonie, on retrouve le merisier presque systématiquement en mélange avec d'autres feuillus. Il est présent dans toutes les régions, depuis les plateaux limoneux du nord jusqu'en Gaume, en passant par le Condroz et la Fagne-Famenne. Mais comme dit ci-dessus, il est assez rare en Ardenne.

D'après l'Inventaire Permanent des Ressources Forestières, il représente environ 3 % de la superficie totale de la forêt wallonne.

## CARACTÉRISTIQUES

Le merisier est l'un des deux ancêtres du cerisier d'aujourd'hui, l'autre étant le *Prunus cerasus*. La plupart, voire la quasi-totalité, des cultivars commerciaux du monde sont issus de ces deux espèces.

On le retrouve de manière assez dispersée en forêt, ce n'est pas une essence pionnière. Pour s'épanouir, il a besoin qu'une ambiance

forestière soit déjà existante. Néanmoins, on le plante de plus en plus, que ce soit en mélange voire même en rang. Le merisier est très appétant pour les chevreuils, il nécessite donc d'être protégé.

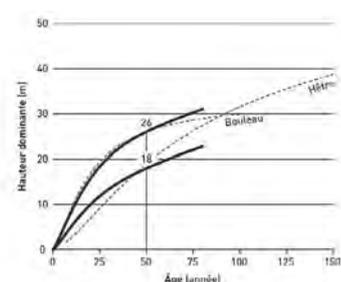
En forêt, il se reproduit généralement par le drageonnement (un drageon est un stolon souterrain, c'est-à-dire un rejet qui prend naissance sur les racines). Il rejette également très bien de souche lorsque l'on récolte les arbres mûrs. À noter que durant les années '90, de nombreux plants ont été introduits en forêt, issus de culture in vitro. Cette technique est aujourd'hui abandonnée.

Le merisier a un impact positif sur la biodiversité. Il contribue à la fixation et structuration du sol. Son couvert est léger, produisant une litière peu abondante, de décomposition facile et favorable au développement d'une végétation arbustive et herbacée. Sa fane est améliorante, génératrice d'un bon humus doux. Le cortège d'espèces qui lui est associé est d'ailleurs assez élevé. Il produit une quantité assez intéressante de pollen (entre 100 et 150 kg par hectare) qui attire de nombreux insectes pollinisateurs.

## PORTRAIT DU MERISIER

C'est un arbre à fût droit et cylindrique et à cime étroite, relativement claire.

Le merisier possède une croissance rapide. A maturité, sa hauteur est comprise entre 15 et 30 m. Il vit environ une centaine d'années mais on l'exploite vers ses 50-80 ans. Sa productivité est de 5 à 9 m<sup>3</sup> par hectare et par an vers l'âge de 60 ans, il est assez productif.



Source : Fichier écologique des essences

Ses feuilles sont alternes, d'une taille comprise entre 2 et 7 cm de long et possèdent deux glandes à nectar au niveau de la tige (très pratique pour le reconnaître). Leurs bords sont dentelés et même souvent doubles dentelés (on parle alors de bisserretés en langage botanique).

La floraison a lieu assez tôt dans l'année, vers avril-mai. Ses fleurs blanches sont disposées en petits bouquets, en particulier à l'extrémité des branches.



Fleurs de merisier

“  
LE MERISIER A  
UN IMPACT POSITIF  
SUR LA BIODIVERSITÉ.  
IL ATTIRE DE  
NOMBREUX INSECTES  
POLLINISATEURS.

La fructification s'étant de juin à juillet. Les cerises sont d'abord rouges puis noires, amères mais comestibles. On peut les utiliser en distillerie pour confectionner le kirsch. Le merisier est hermaphrodite, c'est-à-dire qu'il produit des fleurs avec des organes mâles et femelles.

L'écorce possède de fines bandes horizontales, qui le rend facilement identifiable.



Ecorce du merisier

Son enracinement est puissant, il possède des racines profondes et des racines traçantes, assez longues.

## ASPECTS SYLVICULTURAUX

Dans son jeune âge, il s'accommode d'un couvert léger mais nécessite d'être en pleine lumière une fois adulte. Il ne supporte pas la concurrence latérale. Toutefois, il faut faire attention en cas de mise en lumière brutale, car il peut y avoir l'apparition de gourmands et des coups de soleil peuvent provoquer des nécroses et parfois l'installation de chancres.

Lors de son installation, il faut prêter une attention particulière à sa provenance pour éviter de planter des cerisiers, qui ne sont pas aptes à fournir des grumes de qualité (les cerisiers cultivés n'ont pas un fût aussi droit et rectiligne que le merisier). Il faut lui réserver les stations qui lui sont optimales si l'on désire obtenir du bois de qualité. Les sols qui lui conviennent le mieux sont des sols riches en humus possédant un pH basique ou légèrement acide.

Le merisier a besoin de lumière, de chaleur, de sols frais à secs. Il est très sensible aux sols engorgés d'eau (fond de vallée, bas de versant, ...) et aux sols compactés. Le merisier est plus tolérant que beaucoup d'autres essences sur les sols calcaires superficiels comme on en trouve en Castellienne, ou sur les versants chauds des tiennes de la Famenne même s'il y est beaucoup moins productif.

## UTILISATIONS

Le bois du merisier possède de très belles teintes rougeâtres. Son fil est droit et le grain très fin. Il est fortement apprécié pour ses qualités : il se travaille bien, se polit et se vernit bien. C'est un bois qui se prête également bien pour le cintrage. On l'utilise en tournerie, ébénisterie, lutherie, placage...

C'est un feuillu noble recherché pour ses qualités esthétiques. On en fait des objets décoratifs (pipes, brosses, tablettes, ...), on l'utilise également en tonnellerie pour le kirsch. On l'utilise beaucoup en aménagement intérieur soit en placage ou sous forme de bois massifs pour en faire des portes, des escaliers, des parquets, des bureaux, des armoires, ...

Comme nous l'avons dit précédemment, il est à l'origine des cerisiers doux qui produisent les cerises pour la commercialisation. C'est un excellent porte-greffe pour les arbres fruitiers.



Armoire en merisier

### Sources :

- Fichierecologique.be  
[https://viagallica.com/v/merisier\\_des\\_oiseaux.htm](https://viagallica.com/v/merisier_des_oiseaux.htm)
- Claire Doré et Fabrice Varoquaux, *Histoire et amélioration de cinquante plantes cultivées*, Inra-Quæ, 2006, 812 p.
- Michel Hubert, *Le merisier, arbre à bois*, Groupe de travail sur le merisier, institut pour le développement forestier, 1980.
- Les arbres, Grund, 2006.



# Regiowood II

Le projet **Regiowood II** propose un soutien de 4200 € (800 € / ha + bonus) pour le suivi de votre régénération naturelle ou artificielle !

**Vous êtes propriétaire d'une forêt en Province du Luxembourg ou de Liège ?  
Cette parcelle a été mise à blanc il y a plus de 4 ans et n'a pas été replantée ?  
Vous souhaitez reprendre en main sa gestion ?**



Le projet **Regiowood II** a pour objectif de remettre en gestion des parcelles forestières privées délaissées

**Plus d'informations ?** [www.regiowood2.info](http://www.regiowood2.info) > (Rubrique Outils)

Une initiative de :



Personnes de contact RND : **Jérémie Deprez** / +32 (0)84 32 08 42 / [j.deprez@rnd.be](mailto:j.deprez@rnd.be)  
ou **Cindy Lamamy** / +32 (0)84 32 08 50 / [c.lamamy@rnd.be](mailto:c.lamamy@rnd.be)